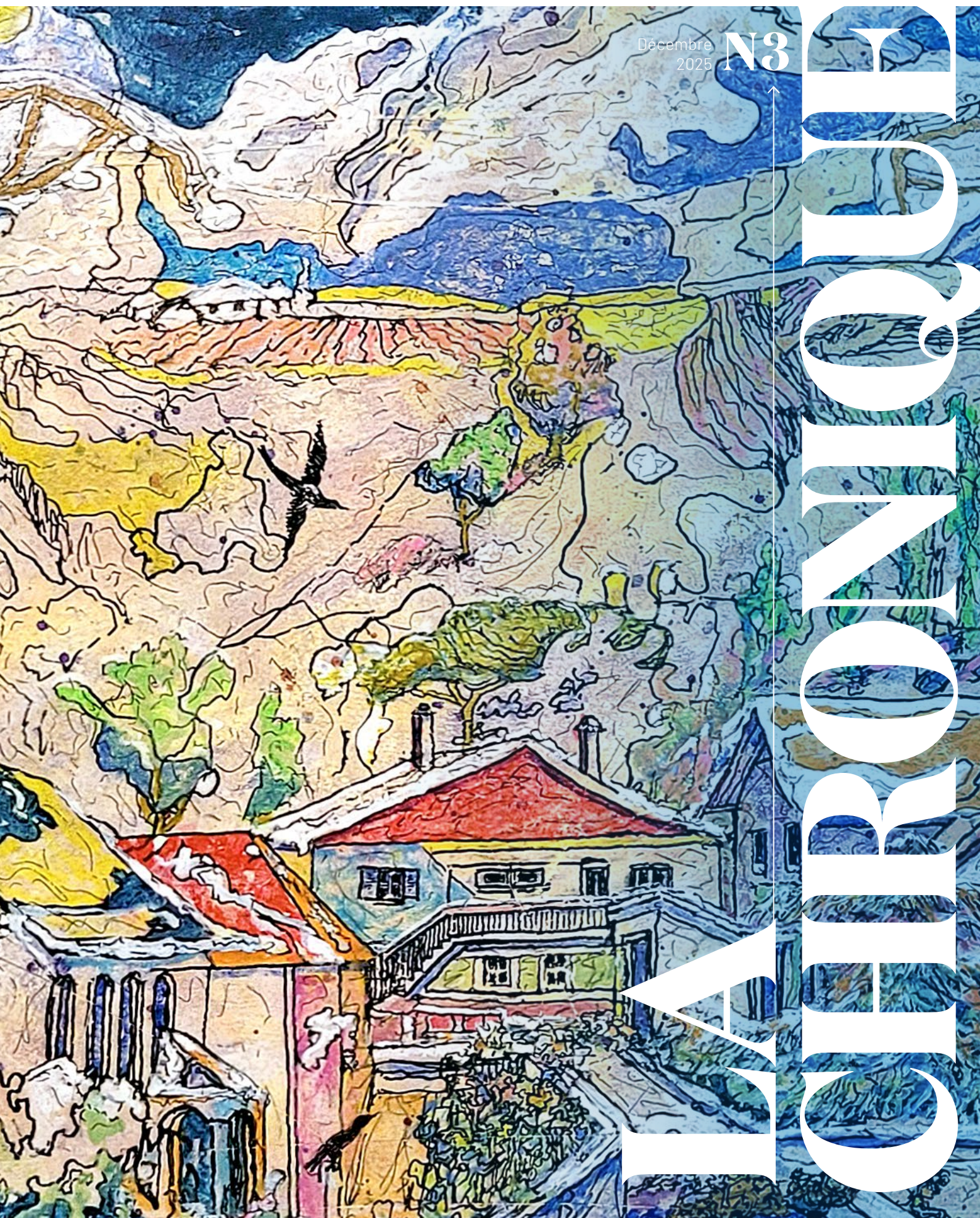


Commune de Siviriez



Décembre
2025

N3



ANNUAIRE



Tableau offert par M. André Sugnaux lors de la Fête nationale.
Il est exposé à l'administration communale



**L'app
iGlâne**



Retrouvez toutes nos
infos communales sur
l'application i-Glâne et
activez la Commune
de Siviriez.

Sommaire

2 MOT DU SYNDIC

3 INFORMATIONS UTILES

5 CONSEIL GÉNÉRAL

- 5 Séance du Conseil général du 9 octobre 2025
- 6 En route vers les élections 2026...

11 INFORMATIONS COMMUNALES

- 11 Election complémentaire au sein du Conseil communal
- 13 Démarches administratives
- 16 Dicastère route, mobilité, ordre public et gestion des déchets
- 21 Autorisations et permis
- 23 Recherche de jeunes lors des votations
- 24 Départ à la retraite de Mme Josiane Balmat
- 25 Bienvenue à l'administration communale
- 26 90 ans de Mme Régine Wicht
- 28 90 ans de Mme Simone Menétrey
- 30 Anniversaires 2026
- 32 Majorités en 2025
- 33 Apprentis en formation
- 34 Fête nationale
- 35 Fritime
- 36 Repair Café
- 37 Elections communales 2026

38 ECHOS DES VILLAGES

- 38 Ils travaillent dans nos villages :
M. Emmanuel Jaquier, Galvano Technic Sàrl
- 40 Société : Passion vinyl : Claude François, son fils et le fils de Joe Dassin
- 41 Société : La Cravate
- 42 Informations communales : Point sur le remaniement parcellaire
- 43 Ils ont servi notre communauté : M. Pierre-Alain Coquoz

45 CERCLE SCOLAIRE DE SIVIRIEZ

- 45 Rentrée scolaire 2025-2026
- 46 Recherche de matériel de ski pour enfants et d'accompagnants
pour les journées de ski
- 47 Accueil extrascolaire

48 DIVERSES INFORMATIONS

- 48 Paroisse Sainte-Marguerite Siviriez-Villaraboud
- 49 Pro Senectute aide pour déclaration d'impôt
- 50 Tables conviviales

51 SOCIÉTÉS

- 51 Unihockey Club Glâne
- 51 Ski-Club Siviriez
- 52 Société de gym de Siviriez
- 54 Société de Tir de Siviriez
- 56 FC Siviriez
- 57 Théâtre Amuse-gueule
- 58 Société de développement Les Pics-Bois
- 59 Jeunesse de Siviriez

Mot du Syndic

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

L'année touche doucement à sa fin, et avec elle vient le moment de faire une petite pause pour regarder le chemin parcouru ensemble. Ces derniers mois ont été riches en projets, en échanges et en belles collaborations au sein de notre commune. Grâce à l'engagement de chacun, nous continuons à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre, solidaire et dynamique. Avant de tourner la page vers une nouvelle année pleine de promesses, il me tient à cœur de partager avec vous quelques informations pratiques, des nouvelles des chantiers en cours, ainsi que les rendez-vous à ne pas manquer dans les prochaines semaines.

- Bienvenue à MM. Alexandre Bourqui et Vincent Maunoury au sein du Conseil communal. Leur engagement et leur motivation seront sans aucun doute de précieux atouts pour la vie de notre collectivité ;
- À la suite de la démission de M. Pierre Alain Coquoz, une élection complémentaire ouverte s'est tenue le dimanche 24 août 2025. M. Christian Ruffieux a été élu et a rejoint à son tour le Conseil communal ;
- Une nouveauté à l'administration communale : il est désormais possible d'effectuer vos paiements par TWINT ! Un moyen pratique et rapide pour simplifier vos démarches ;
- Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Chrystel Eltschinger qui a débuté son apprentissage au sein de notre administration dans le courant du mois d'août. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et de réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle ;
- Un chaleureux accueil également à Mme Carin Scheuner qui vient renforcer notre Service des finances à 40% ;

- En date du 12 septembre 2025, nous avons eu le plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition des projets présentés dans le cadre du mandat d'études parallèle pour le projet de complexe scolaire « Les Chaussées » ;
- Après de nombreuses années de service dévoué, Mme Josiane Balmat, Concierge, est partie pour une retraite bien méritée. Nous la remercions très sincèrement pour son engagement et son sens du travail bien fait et lui adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle étape de vie ;
- Après une période mouvementée, l'administration communale a retrouvé un rythme de croisière « normal ». Depuis le 6 octobre 2025, les guichets sont à nouveau ouverts selon les horaires habituels. Merci à toutes et à tous pour votre patience et votre compréhension durant cette période d'ajustement. Je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers le personnel communal présent lors de cette période difficile. Grâce à son dévouement et à son professionnalisme, notre personnel a pu continuer à fonctionner malgré les difficultés rencontrées. Il a su « braver la tempête ». Un grand bravo et un sincère merci à chacune et chacun pour votre engagement et votre sens du devoir.
- Lors de sa séance du 9 octobre dernier, le Conseil général a validé :
 - la demande de crédit complémentaire de CHF 750'000.00 pour les études du projet de la nouvelle école de Siviriez ;
 - la demande de crédit de CHF 170'000.00 pour la réfection de la piste forestière « Secteur La Moille » ;
 - la modification des statuts de l'Association de Communes pour l'adduction d'eau de la Glâne Sud-Ouest.

- Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le dimanche 25 janvier 2026. Ce moment de convivialité et de partage est toujours très attendu !
- Les prochaines élections communales auront lieu le 8 mars prochain. Votre voix compte... Prenez part aux décisions qui façonnent votre quotidien. Informer, choisir, voter... un geste citoyen.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe communale, mes vœux les plus chaleureux.

Puissent ces fêtes être pour vous et vos proches un temps de repos, de joie et de lumière. Que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

Joyeuses Fêtes à toutes et tous !
Avec mes salutations les plus cordiales

René Gobet
Syndic

Informations utiles

VACANCES ET JOURS FÉRIÉS

L'administration communale sera fermée aux dates suivantes :

Vacances de Noël

du lundi 22 décembre 2025 au
vendredi 2 janvier 2026 compris

Réouverture du guichet

mercredi 7 janvier 2026

Fermetures de fin d'année de la déchetterie

Jeudi 25 décembre 2025
Jeudi 1er janvier 2026

ABONNEMENTS BICUBIC

La Commune dispose de 4 abonnements pour la saison culturelle du Bicubic 2025-2026. Ces abonnements offrent la gratuité sur les spectacles de la **SAISON CULTURELLE**, hormis LA PETITE SAISON et ceux HORS SAISON.

Les réservations se font auprès de l'administration communale.

Découvrez la
saison culturelle

b i c u b i c



CARTES JOURNALIÈRES CFF

La vente est ouverte aux citoyennes et citoyens de la Commune de Siviriez jusqu'à 6 mois chaque jour. Il s'agit d'une carte nominative, non transmissible.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur notre site internet : www.siviriez.ch/cartes-cff



Classe et abonnement	Tarif jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Tarif entre 1 et 9 jours avant la date du voyage
2ème classe avec ½ tarif	Fr. 39.00	Fr. 59.00
2ème classe sans réduction	Fr. 52.00	Fr. 88.00
1ère classe avec ½ tarif	Fr. 66.00	Fr. 99.00
1ère classe sans ½ tarif	Fr. 88.00	Fr. 148.00

- ! Nous vous rendons attentifs que les tarifs appliqués sont ceux des CFF, il se peut qu'ils varient selon leurs disponibilités et le jour de commande par l'administration communale. Un mail de confirmation vous parviendra avec l'indication du prix du billet.

REPAS À DOMICILE

Ce service est à la disposition de toute personne âgée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas.

Prix de tous les menus : CHF 14.00

Menu ordinaire - menu ordinaire haché - menu ordinaire mixé - léger - léger haché - léger mixé

Livable tous les jours de la semaine, y compris le samedi, le dimanche et tous les jours fériés (les repas du week-end sont livrés le vendredi).

Repas livré froid dans une barquette en plastique, à réchauffer au micro-onde.

Pour les commandes, veuillez contacter l'administration communale Téléphone 026 656 90 91

Les réservations se font directement auprès de l'administration communale. Vous pourrez ensuite les prendre et les rendre à la déchetterie durant les heures d'ouverture.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

La Commune de Siviriez propose une structure d'accueil extrascolaire de 06h30 à 18h30.

Pour tous renseignements utiles : www.siviriez.ch/accueil-extra-scolaire ou par téléphone au 079 900 92 21 (AES)

TABLES ET BANCS

Si vous avez besoin d'emprunter des tables et bancs, la Commune les prête gratuitement à tous les habitants et sociétés de la commune. Nous avons 20 tables et bancs à disposition.



Séance du Conseil général du 9 octobre

La séance du Conseil général du 9 octobre 2025 a marqué le début de la dernière année de législature. Nous avons accueilli à cette occasion deux nouveaux Conseillers généraux : Mme Joëlle Gavin et M. Daniel Margueron. Plein succès à eux deux pour ce nouveau mandat.

Il s'agissait de la première séance du Conseil général en tant que Conseillers communaux pour Messieurs Alexandre Bourqui et Christian Ruffieux qui étaient jusque-là membres du Conseil général, ainsi que de M. Vincent Maunoury qui avait déjà exercé la fonction durant la précédente législature. Merci à eux pour leur dévouement pour notre Commune.

Ci-dessous un résumé des décisions et objets débattus par les 27 Conseillers généraux présents.

PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE DE SIVIRIEZ

La phase jusqu'au MEP (Mandat d'études parallèles) du projet pour la construction du nouveau site scolaire de Siviriez est terminée. À l'issue de la procédure des MEP, le collège d'experts a décidé à l'unanimité de retenir la proposition de l'équipe d'Implenia SA-Deillon Delley Architectes SA pour poursuivre le projet, choix validé par le Conseil communal.

À ce stade l'équipe retenue dispose d'un délai de 8 mois pour réaliser l'étude de projet et développer différents points afin de préparer un dossier de mise à l'enquête préalable et le dossier final de la mise à l'enquête. Elle devra également affiner le prix global de l'ouvrage dans la cible financière des CHF 17'000'000.00 et confirmer les propositions de matériaux.

Afin de préparer un chiffrage complet des coûts, la Commune devra identifier clairement les besoins complémentaires spécifiques du projet et les frais additionnels nécessaires à l'aménagement du site.

Cette phase d'étude, permet de garantir que le projet soit mené de manière transparente et

que les coûts soient chiffrés de manière complète et précise. Le Conseil général a donc approuvé la demande de crédit complémentaire de CHF 750'000.00 pour la suite des études du projet de construction de la nouvelle école. À noter que cette phase d'étude et ce crédit font partie du budget global du projet.

RÉFECTION DE LA PISTE FORESTIÈRE « SECTEUR LA MOILLE »

Les fortes pluies survenues entre la mi-novembre et la mi-décembre 2023 ont provoqué un glissement de terrain dans le secteur du lieu-dit « La Moille » sur la commune de Siviriez.

Ce glissement de terrain a détérioré la piste existante, la rendant impraticable. Cette piste permet l'accès à la forêt protectrice, qui surplombe la ligne CFF Lausanne-Berne.

Le Conseil général a approuvé la demande de crédit de CHF 170'000.00 pour la réfection de cette piste. Il s'agit là du montant total de l'investissement, qui sera subventionné par le Canton à hauteur de 65%. Le montant à charge de la Commune se situera donc à hauteur de CHF 65'000.00.

PUMPTRACK

En 2023, l'association Bike Trail a approché la Commune pour proposer la réalisation d'un pumptrack sur le territoire communal. Après analyse, il a été décidé d'implanter cette infrastructure dans la zone sportive « En Jogne ». Le Conseil général a voté le 11 octobre 2023 la mise à disposition du terrain pour ce projet, lequel reste propriété de la Commune et est prêt pour la durée des travaux.

Le projet, son financement et sa réalisation sont portés par Bike Trail Association. Le permis de construire a été délivré par la Préfecture le 19 août dernier, sans opposition. Le projet est donc prêt à être réalisé, pour une inauguration prévue à la fin du printemps 2026.

Depuis le vote de 2023, Bike Trail Association a activement œuvré pour réunir les fonds nécessaires. Malgré tout, l'entier du budget n'a à ce jour pas pu être entièrement couvert. Le Conseil général a accepté une demande de crédit du Conseil communal pour un soutien financier de CHF 150'000.00 afin de compléter le financement du projet. Cette contribution permettra de garantir la réalisation du pumptrack et d'éviter la perte de financements déjà obtenus, certains partenaires conditionnant leur engagement à la concrétisation du projet dans des délais raisonnables. Le montant demandé constitue une enveloppe maximale, Bike Trail Association continuant les démarches de financement en cours.

En résumé, l'octroi de CHF 150'000.00 permettra la construction d'une infrastructure sportive d'une valeur totale de CHF 434'000.00, gratuite pour les habitants, attractive pour notre jeunesse et bénéfique pour toute la région.

MODIFICATION DES STATUTS DE L'AGSO

Suite à la fusion des Communes de Montet et d'Ursy, intervenue 1er janvier 2025, pour constituer la nouvelle Commune d'Ursy, l'Association de Communes pour l'adduction d'eau de la Glâne Sud-Ouest a dû procéder à une mise à jour de ses statuts. Cette révision porte principalement sur l'adaptation de la dénomination et du périmètre géographique d'intervention de l'association, afin qu'ils correspondent à la nouvelle organisation territoriale.

Le Conseil général a approuvé la mise à jour de ces statuts. Il s'agit là d'une adaptation mineure, si ce n'est le doublement des montants des dépenses soumises au référendum facultatif ou obligatoire. Le Conseil général s'inquiète encore une fois de l'autonomie des communes, dont les charges liées aux associations de communes sont toujours plus importantes.

ELECTION

Suite à la démission de M. Fabien Gobet, le Conseil général a élu Mme Joëlle Gavin comme membre de la Commission financière. Félicitations à elle, et nos sincères remerciements à M. Fabien Gobet pour son investissement dans cette commission durant de nombreuses années.

M. Louis Bérard est le nouveau Président de cette Commission, M. Alexandre Bourqui ayant été élu au Conseil communal.

DIVERS

Le Conseil communal a répondu à plusieurs postulats. Nous relevons que le Service de la mobilité ne souhaite pas de nouvel arrêt de transports publics au Vernay sur les hauts de Prez-vers-Siviriez pour diverses raisons en lien avec la population desservie et la marge horaire. Au niveau de la sécurité sur les bords de route, beaucoup de tronçons nécessiteraient des aménagements, toutefois les contraintes techniques et financières sont trop complexes pour pouvoir toutes les mettre en œuvre. Le Conseil communal reste toutefois très attentif aux aspects sécuritaires. Le haut de la route du Verney sera prochainement passé à 60 km/h.

Monsieur le Syndic René Gobet nous fait part de sa décision de ne pas se représenter aux prochaines élections, après 25 ans au Conseil communal, dont 15 au poste de Syndic. Nos sincères remerciements à lui pour le dévouement dont il a fait preuve et le temps consacré au bien commun dans notre Commune durant toutes ces années !

Le procès-verbal de la séance est disponible sur le site internet de la Commune : <https://www.siviriez.ch/autorites-administration/conseil-general>

Pour le Conseil général
Blaise Grand, Président

En route vers les élections 2026....

Préambule...

Les membres du bureau du Conseil général et les deux chefs de groupes se sont joints pour vous adresser leurs réflexions et vous encourager à participer de manière active à la vie communale.

En effet, pour les communes du canton de Fribourg, 2026 rime avec élections. A l'heure où les interrogations concernant l'avenir sont bien présentes, il paraît important de prendre le temps de se projeter vers la législature qui débutera au printemps 2026 tout en s'appuyant sur l'expérience de cette législature qui se terminera au début de l'année prochaine.

Tout d'abord, nous remercions Monsieur le Syndic, René Gobet, d'avoir répondu à quelques questions même si cette législature n'est pas à son terme. Il a siégé durant 25 ans au Conseil communal. Ces 10 dernières années, il l'a présidé.

BILAN INTERMÉDIAIRE DE LA LÉGISLATURE 2021-2026

Monsieur Gobet, la législature 2021-2026 touche à sa fin. Si vous deviez dresser un premier bilan, que diriez-vous ?

- Ce fut une législature intense avec la mise en place du Conseil général, la gestion de plusieurs gros dossiers en même temps et beaucoup d'énergie à déployer pour leurs finalisations.
- De plus, il y a eu beaucoup trop de démissions pour avoir un suivi correct des dossiers.

Quels étaient les grands objectifs que vous vous étiez fixés au début du mandat ? Ont-ils été atteints ?

- Mon 1er objectif était la finalisation de la zone sportive.
- Ensuite il a fallu analyser les besoins futurs de l'école et la mise en place d'une gestion électronique des documents.
- Pour moi, je pense qu'une grande partie des objectifs ont été atteints.

Parmi les projets réalisés, lequel vous rend le plus fier aujourd'hui ?

- Ma plus grande fierté, c'est sans conteste notre nouvelle zone sportive et encore plus aujourd'hui avec une deuxième activité sur le secteur avec le Pumptrack.

À l'inverse, y a-t-il un dossier que vous regrettez de ne pas avoir pu mener à terme ?

- Le dossier que je n'ai pas pu mener à terme, est le cheminement piétonnier de Siviriez à la Pierra pour le bien de nombreux pèlerins qui viennent sur Siviriez pour notre Sainte Marguerite Bays.

Si vous deviez résumer ces cinq années en un mot ou une image, lequel choisiriez-vous ?

- Le changement !

En conclusion, et comme je ne me représente pas pour la prochaine législature, je souhaite le meilleur à mes successeurs. La fonction de Conseillère et de Conseiller communal est exigeante, mais passionnante et j'encourage mes concitoyens à s'investir pour la communauté. Et je formule mes meilleurs vœux pour cette belle commune de Siviriez.

C'est au tour de deux conseillères générales de dresser un bilan intermédiaire de la législature qui s'achève et de vous livrer quelques réflexions pour la prochaine. Il faut rappeler que le Conseil général, en raison du mode de scrutin proportionnel imposé par la législation, comprend deux groupes. Ceux-ci ne sont pas considérés comme des adversaires mais bien comme des citoyennes et citoyens au service du bien commun.

2021- 2026 - RÉFLEXIONS ET PROJECTION POUR LA FUTURE LÉGISLATURE

Faire un bilan de cette première législature et déjà se projeter dans la suivante est une tâche quelque peu difficile car il y aurait tant d'éléments à relever. En voici quelques-uns.

Le Conseil général est constitué de deux groupes non politisés, mais unis par un même engagement : œuvrer pour le bien de notre commune.

Malgré des débuts parfois hésitants liés à la mise en place de ce nouveau fonctionnement, le Conseil général a aujourd'hui trouvé son rythme de croisière. Le prochain Conseil pourra s'appuyer sur l'expérience acquise au cours de cette première législature pour affiner un mode de fonctionnement équilibré et constructif entre le législatif et l'exécutif en place.

En tant que Conseillères générales, nous participons chaque année aux quatre séances du Conseil général, ainsi qu'aux quatre réunions de groupe organisées environ deux semaines auparavant. Le Conseil communal reste à disposition durant cette séance pour répondre à toutes nos questions puis se retire et chaque groupe délibère. Chacune et chacun est libre d'exprimer ses opinions et se positionne sur les différents sujets à l'ordre du jour du Conseil général.

Cet engagement implique de prendre des décisions importantes, qu'il s'agisse de l'adoption d'un nouveau règlement, de projets liés à l'école, de l'assainissement de l'éclairage public ou encore de la vente du chauffage à distance. Chaque sujet nécessite une lecture attentive, voire une analyse approfondie des dossiers en amont.

Sur les recommandations de la Préfecture, chaque membre siège dans une, voire deux ou trois Commissions. Avec le recul, nous pensons qu'il serait pertinent – voire essentiel – d'ouvrir certaines Commissions à des personnes extérieures au Conseil général. Cela permettrait de compléter et d'enrichir les compétences en présence et de ne pas surcharger les différents membres du Conseil général. C'est une piste à explorer pour la prochaine législature.

La richesse des échanges, les débats, les rencontres et la meilleure compréhension du fonctionnement politique font de cet engagement une véritable aventure humaine. C'est un atout indéniable pour le Conseil communal, notamment grâce au travail des Commissions, qui ne furent pour certaines pas assez mises à contribution durant cette législature.

Pour la prochaine, nous souhaiterions voir s'améliorer certains aspects, en particulier la communication entre le Conseil communal et le Conseil général, ainsi qu'entre les différentes commissions et les groupes.

Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique, et le Conseil général représente l'un des premiers échelons de la vie politique locale. Il offre la possibilité à chaque citoyen de s'impliquer activement et de contribuer concrètement à la vie de sa commune. Durant cette législature, une Conseillère générale et plusieurs Conseillers généraux ont accepté de prendre plus de responsabilité et siègent actuellement au Conseil communal.

S'engager au sein du Conseil général, c'est également vivre de belles rencontres, participer à des débats stimulants, et partager des échanges enrichissants. Un vrai défi... et une belle aventure !

Marie-Claire Jaquier – Conseillère générale, membre du bureau, de la Naturalisation et du groupe « Unis pour Sivrîez »

Christine Pochon-Maillard – Conseillère générale, ancienne Présidente, membre du bureau, des Infrastructures scolaires et du groupe « Ensemble vers l'avenir »

LÉGISLATURE 2026-2031

Si ces différents propos vous ont intéressés, interpellés et que vous souhaitez vous engager, voici quelques informations plus pratiques qui permettent de se projeter en tant que Conseillère générale ou Conseiller général :

- Participation à 4 séances annuelles précédées d'une séance de préparation et d'informations. Cela donne donc pour une personne qui siège simplement au Conseil général 8 séances par année.
- Participation à une voire deux Commissions selon l'organisation choisie en début de législature. Le nombre de séances varie en fonction des sujets des différentes Commissions.

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026
VOTRE VOIX COMPTE!

✓ Vous avez un **permis C**
✓ Vous avez **18 ans et +**
✓ Vous **habitez le canton de Fribourg** depuis au moins cinq ans

Vous avez le droit de voter
et d'être élu-e dans votre commune

**Participez aux élections communales
le 8 mars 2026 !**

info 054
Canton de Fribourg
Conseiller général
Cantonale Fribourgeoise des Jeunes (CFJ)
acf-fgv
PIC

- Le bureau du Conseil général quant à lui travaille à la mise sur pied des séances en rencontrant le Syndic ou la Syndique pour prendre connaissance des objets à traiter proposés par le Conseil communal. C'est ainsi que se détermine le trac-tanda des séances.

L'engagement au sein du Conseil général n'est pas aussi prenant que celui d'un membre du Conseil communal, qui est relativement conséquent. Par contre, il faut prévoir du temps pour préparer les séances en analysant les messages qui accompagnent les décisions à prendre.

ET... QUI PEUT ÊTRE CANDIDATE OU CANDIDAT ?

Tout citoyen actif ou citoyenne active de nationalité suisse, ayant 18 ans révolus et domicilié(e) dans la commune de Siviriez peut se présenter. C'est aussi le cas des titulaires d'un permis C, ayant 18 ans révolus et habitant dans le canton depuis au moins 5 ans.

Cette année, l'Etat de Fribourg met l'accent sur l'information des personnes issues de la migration. Pilotée par la Commission cantonale pour l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme (CMR), et menée en partenariat avec l'ACF (Association des communes fribourgeoises), « Votre voix compte ! » s'adresse particulièrement à ces personnes.

Prenez le temps de visiter le site de l'Etat de Fribourg en cherchant « **Votre voix compte** » dans votre moteur de recherche préféré.

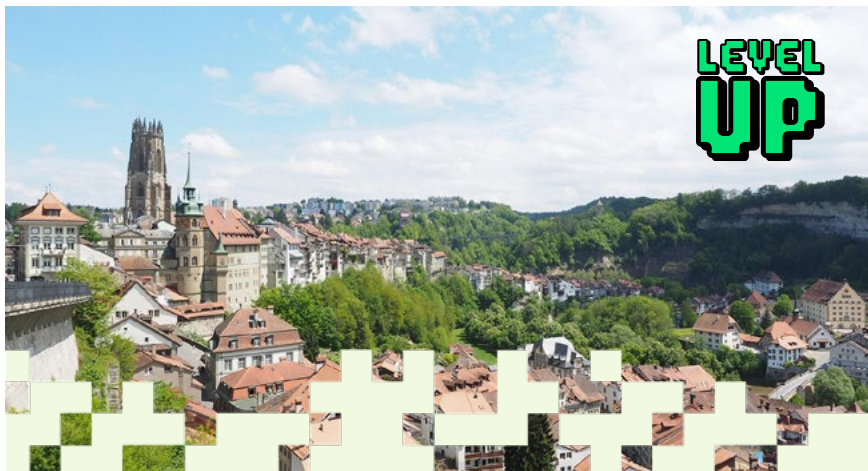
Ou pour rester dans le coup et en parler aux jeunes ou moins jeunes accros aux écrans, taper : « **LevelUp-Communes 26** »

Et maintenant ? Vous avez encore des craintes à vous engager ?

Madame Petra Schlüter, Syndique de Morat, vous répond simplement :

« Il ne faut pas trop réfléchir mais y aller et faire. »

(La Liberté du 23 octobre)



LEVEL UP

Deviens acteur·rice de ta commune!



JE VEUX ÊTRE CANDIDAT-E. COMMENT FAIRE ?

Une liste non-exhaustive des possibilités :

- En discuter avec mes voisines, mes voisins...
- Contacter :
 - Un membre du Conseil communal ou du Conseil général que je connais. Les responsables des groupes actuellement présents au Conseil général :

Ensemble vers l'avenir

Mme Christine Pochon 079 329 71 50

Unis pour Siviriez

M. Michel Maillard 079 622 14 31

Election complémentaire au sein du Conseil communal

Suite aux démissions de Mme Tania Dumas et de M. Pascal Cosandey, deux listes de candidatures, comportant chacune un seul candidat, ont été déposées dans le délai fixé. Par conséquent, le Conseil communal, conformément à l'article 97 de la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques, a proclamé M. Alexandre Bourqui ainsi que M. Vincent Maunoury, élus tacitement, Conseillers communaux.



**Monsieur
Alexandre Bourqui**

Je suis né en 1979, j'ai grandi à Romont et j'habite à Siviriez avec ma famille depuis 2011. Ingénieur informaticien, je travaille pour le service informatique des CFF, un environnement passionnant où la technologie est mise au service du bien commun et de la mobilité en Suisse.

Depuis toujours, j'aime m'engager pour la communauté et contribuer à la vie locale. Mon engagement a commencé avec le mouvement scout, où j'ai eu la chance d'assumer différentes responsabilités, d'abord à Romont, puis aux niveaux fribourgeois et national. J'ai ensuite poursuivi cet investissement dans la vie paroissiale en tant que Président de paroisse à Romont, puis à Siviriez aujourd'hui. Je suis également Vice-président du Conseil de la fondation Sainte-Marguerite-Bays.

J'ai également rejoint la Commission scolaire, désormais appelée Conseil des parents. Je ne suis plus membre de ce Conseil, mais je continue à m'occuper des questions liées aux transports scolaires. Lors de la mise en place du Conseil général, j'ai été élu et j'ai présidé la Commission financière. Ces expériences m'ont permis de mieux comprendre les enjeux de notre commune et ont renforcé mon envie d'y contribuer.

Je souhaite continuer à m'investir pour Siviriez, participer à son développement et contribuer, ensemble, à bâtir une commune dynamique, accueillante et tournée vers l'avenir.



**Monsieur
Vincent Maunoury**

Je suis très heureux de faire mon retour au sein du Conseil communal après 4 ans d'absence. J'avais annoncé en 2021 que je ne serai pas disponible pour le début de la nouvelle législature et de ce fait, j'ai préféré laisser la place à un nouveau membre.

J'ai toujours continué à suivre les activités politiques de notre commune car je suis Vice-président d'Unis pour Siviriez (UPS) et à l'époque, en tant que porteur du projet de changer de législatif avec un Conseil général, j'ai observé sa mise en œuvre, son déroulement par curiosité. En revanche, parfois, j'avais le sentiment de l'inachevé.

Il y avait des projets ou des dossiers que j'aurai aimé mener à bien lors de mon précédent mandat où mon expertise et ma vision auraient pu servir le bien de notre commune.

Mon expérience passée est un atout inestimable en connaissant les rouages, les défis, et les acteurs clés. Je reviens avec une perspective plus affûtée et la capacité de faire avancer les choses de manière plus efficace.

Lorsqu'un poste s'est libéré au printemps, les membres du Comité UPS m'ont demandé si je désirais m'engager et comme j'avais moins de mandats, j'ai accepté tout de suite. C'est une belle marque de confiance et un appel à me mettre au service des autres, un appel du devoir pour le bien de notre commune. Pour ma part, c'est aussi le plaisir de servir.

Simplement, le sentiment de contribuer concrètement à l'amélioration du quotidien de mes voisins et de notre village est une source de grande satisfaction personnelle et de motivation. Ma volonté de m'impliquer est très forte, c'est ce qui compte le plus !

Pour les citoyennes et les citoyens de Siviriez qui ne me connaissent pas encore, je suis marié, père d'un ado de 15 ans et demi et professionnellement, je suis au service de la Ligue Suisse contre le cancer et la fondation Recherche suisse contre le cancer dans le domaine de la philanthropie.

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL COMMUNAL DU 24 AOÛT 2025

Suite à la démission de M. Pierre-Alain Coquoz et conformément à la législation en vigueur, une élection complémentaire a eu lieu le 24 août 2025 afin de pourvoir un siège.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre d'électeurs inscrits : 1886
- Nombre de votants : 153
- Nombre de bulletins non valables : 4
- Bulletins nuls/blancs : 5
- Nombre de bulletins valables : 144

Monsieur Christian Ruffieux a obtenu la majorité et est élu.



**Monsieur
Christian Ruffieux**

Né en 1963, j'ai effectué ma scolarité obligatoire au sein du Cercle de Prez-Chavannes-Villaraboud. Après un intermède de quelques années, je me suis installé à Siviriez en 1993 avec mon épouse Sandrine. Nous avons 2 enfants maintenant adultes, Justine et Corentin, et sommes les heureux grands-parents d'une petite Enola.

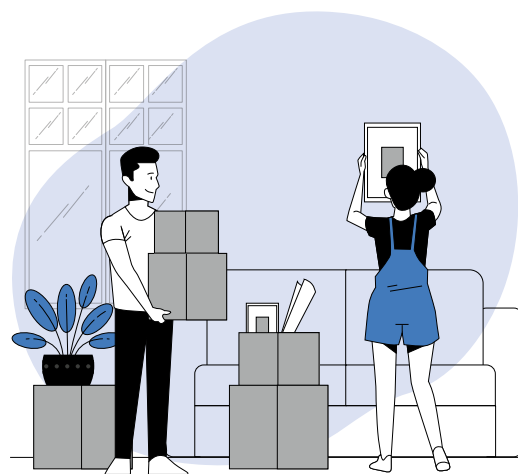
Passionné de foot, j'ai été joueur, entraîneur, membre du Comité et suis toujours un supporter assidu du FC Siviriez. Désormais, la randonnée est mon activité physique préférée.

Au niveau professionnel, je dirige, avec 2 associés, une société de services informatiques, Tebicom SA, que nous avons créée il y a 21 ans à Villars-sur-Glâne et qui compte maintenant une centaine de collaborateurs en Suisse romande.

C'est mon attachement à la commune de Siviriez, associé à mon expérience entrepreneuriale, qui m'a motivé à intégrer d'abord le Conseil général et à accepter depuis peu la fonction de Conseiller communal. J'espère pouvoir ainsi contribuer au défi quotidien de la gestion d'une Commune et participer également à bâtir le futur de notre commune, ce qui me tient particulièrement à cœur. Je me réjouis pour cela de collaborer avec le personnel communal ainsi qu'avec mes collègues du Conseil communal.

Avec mes plus cordiales salutations.

Démarches administratives



COMMANDER VOTRE ATTESTATION DE DOMICILE EN LIGNE

Vous devez attester votre domicile pour une démarche officielle ou dans un autre but ?

Nous vous délivrons volontiers une attestation de domicile qui confirme votre adresse et la durée de votre résidence dans notre commune.

Dès à présent une commande d'attestation de domicile peut se faire en ligne ou directement au guichet de l'Administration communale

Comment procéder ?

1. Aller sur le site internet communal siviriez.ch à la page du contrôle des habitants.
2. Sélectionner le menu «attestation de domicile» et prendre connaissance de sa description.
3. Se connecter au guichet virtuel, créer votre compte au besoin.
4. Compléter le formulaire sur le guichet virtuel.

ANNONCE DE DÉMÉNAGEMENT EN LIGNE

Depuis quelques semaines, vous pouvez annoncer votre déménagement sans devoir vous présenter au guichet communal. Cette nouveauté qui s'appelle eDéménagement, vous permet d'annoncer facilement :

- Un changement de domicile à l'intérieur de votre commune actuelle
- Un changement de domicile dans une autre commune de Suisse

Comment procéder ?

1. Aller sur le site internet communal siviriez.ch à la page du contrôle des habitants
2. Sélectionner Déménagement et prendre connaissance de sa description
3. Se connecter au guichet virtuel cantonal au moyen du lien à disposition, créer votre compte au besoin.
4. Compléter le formulaire sur le guichet virtuel.

Délai de traitement

Commune de départ

Vous recevrez une confirmation de votre annonce de déménagement dans le guichet virtuel. Votre annonce de départ sera traitée en principe dans les 48 heures (selon les horaires d'ouverture de votre commune) par le contrôle des habitants. Ce dernier prendra contact avec vous si besoin.

Commune d'arrivée

Dès la validation de votre annonce de déménagement par la commune de départ, celle-ci sera transmise à votre nouvelle commune de domicile. Le contrôle des habitants prendra contact avec vous si besoin.

Si votre commune de destination n'est pas encore connectée à E-Déménagement, vous devrez vous rendre personnellement au contrôle des habitants de votre nouvelle commune de domicile pour annoncer votre arrivée.

Une annonce de déménagement est toujours possible au guichet de l'administration communale.

DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Pensez à contrôler la validité de vos documents d'identité avant vos vacances !

Carte identité : adulte CHF 70.00 pour 10 ans et enfant CHF 35.00 pour 5 ans

A l'administration communale : Il suffit de vous rendre à l'administration communale durant les heures d'ouverture en vous munissant de votre ancienne pièce d'identité et d'une photo récente de moins de 6 mois (couleur ou noir-blanc). Les adultes et les enfants doivent être présents. Lors de la commande, vous devez vous acquitter auprès de l'administration communale de l'émolument. La carte d'identité vous sera envoyée par courrier recommandé à votre domicile dans les 10 jours ouvrables.

Au SPoMi : Prendre rendez-vous à Granges-Paccot en s'inscrivant par internet <https://www.fr.ch/vie-quotidienne/documents-didentite/passeports-et-cartes-didentite> ou par téléphone au 026 305 15 26 (temps d'attente possible car la ligne est souvent surchargée).

Vous n'avez pas besoin d'apporter de photo, celle-ci est prise sur place.

Passeport : adulte CHF 145.00 pour 10 ans et enfant CHF 65.00 pour 5 ans

Prendre rendez-vous à Granges-Paccot en s'inscrivant par internet <https://www.fr.ch/vie-quotidienne/documents-didentite/passeports-et-cartes-didentite> ou par téléphone au 026 305 15 26 (temps d'attente possible car la ligne est souvent surchargée).

Vous n'avez pas besoin d'apporter de photo, celle-ci est prise sur place.

Passeport + carte identité : adulte CHF 158.00 pour 10 ans et enfant CHF 78.00 pour 5 ans

SUBSIDES POUR LA RÉDUCTION DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE EN 2025

Afin de permettre à l'ensemble de la population d'assumer le paiement des primes d'assurance-maladie de base, la Confédération et les cantons distribuent des subsides permettant de diminuer le montant de la prime payée par les personnes de condition économique modeste.

Des informations détaillées sur l'octroi des subsides à l'assurance-maladie peuvent être obtenues auprès de :

- l'administration communale au 026 656 90 91
- de la Caisse cantonale de compensation AVS au 026 426 77 00
- sur le site de la caisse cantonale de compensation AVS <https://www.ecasfr.ch/>

Les demandes de subsides peuvent être faite en ligne <https://www.ecasfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-prim-es-d-assurance-maladie/Reduction-des-prim-es-d-assurance-maladie.html>



OBLIGATION DE COTISER À L'AVS/ AI/APG

Qui doit cotiser ? Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/ AI/APG.

En 2026, ce sont les personnes actives nées en 2008 qui entrent dans le cercle des cotisants. Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1er janvier qui suit le 20e anniversaire. L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Ainsi, les bénéficiaires de retraite anticipée, les chômeurs en fin de droit, les étudiants, les personnes en incapacité de travail de longue durée et les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la Caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète. Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS. Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

FACTURE ELECTRONIQUE (E-FACTURE / E-BILL)

La facture électronique (E-facture ou E-bill) est proposée à tous les habitants qui le souhaitent.

Si vous avez l'habitude d'effectuer vos versements via Internet, soit par votre e-banking pour les clients d'un institut bancaire ou via e-finance pour les utilisateurs de Postfinance, ce service pourrait vous intéresser.

La facturation électronique permet à l'émetteur d'une facture de transmettre toutes les informations nécessaires au destinataire par voie électronique. Ce dernier peut ainsi traiter les données de manière électronique, sans devoir les saisir manuellement dans ses systèmes. C'est le client qui gère les factures qui arrivent directement sur son e-banking ou e-finance. Il choisit de libérer ou non le paiement, décide de la date d'exécution. L'établissement financier acquitte la facture électronique seulement lorsque le destinataire l'a approuvée. Les e-factures ne sont pas des prélèvements directs sur votre compte. Avec l'e-facture, vous économisez non seulement du temps mais aussi du papier.

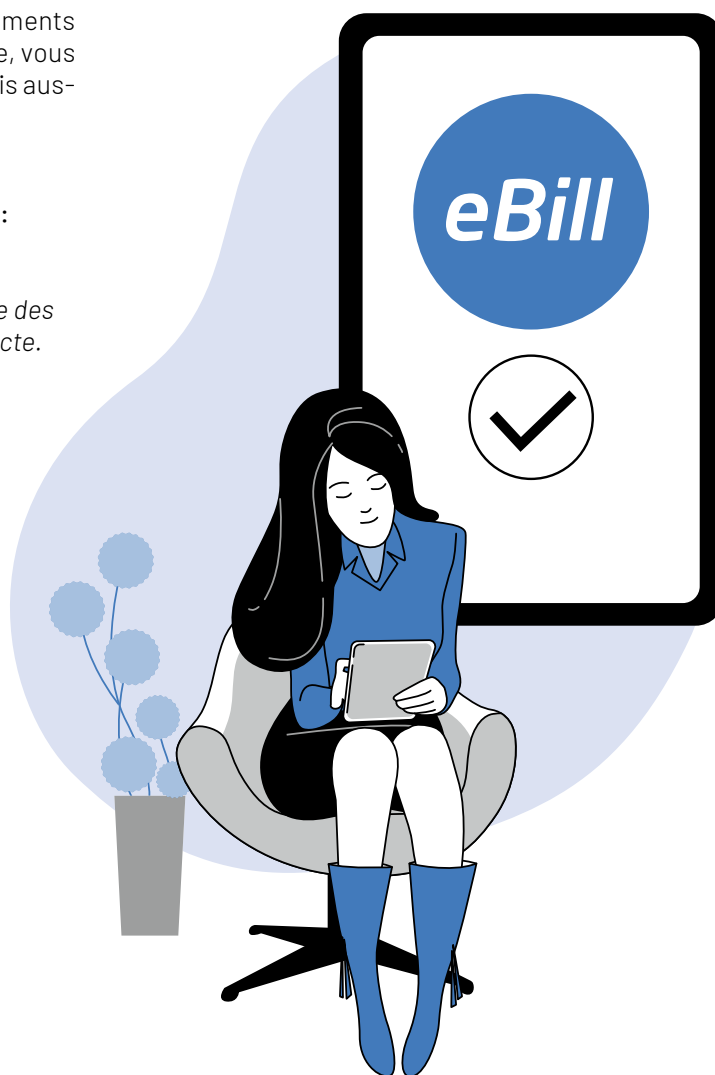
L'e-facture offre les avantages suivants :

- *Plus de risque d'erreur liée à la saisie manuelle des factures ; qualité parfaite des données grâce à une transmission directe.*
- *Vous recevez vos e-factures là où vous les payez : directement dans votre e-banking ou e-finance. Vous ne recevez plus de factures papier.*
- *Chaque e-facture peut être vérifiée ou refusée d'un clic en cas d'inexactitude.*
- *Vous payez l'e-facture en quelques clics seulement.*
- *L'e-facture est aussi sûre que votre e-banking ou e-finance.*
- *Économies de place grâce à un archivage électronique.*

Si vous souhaitez recevoir les factures électroniquement, vous avez la possibilité de vous inscrire directement via votre institut financier en sélectionnant le service e-facture.

Les factures imprimées sur papier et envoyées par courrier postal resteront pour tous les habitants qui ne souhaitent pas adhérer à la facture électronique.

Le Service des finances se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information au 026 656 90 92 ou par email : finances@siviriez.ch



Dicastère route, mobilité, ordre public et gestion des déchets

VISIBLE SUR LA ROUTE : COMMENT ÉVITER LES ACCIDENTS

Dans le trafic routier, plus de visibilité signifie plus de sécurité. En effet, lorsqu'il fait sombre ou que les conditions sont mauvaises, les couleurs et les détails sont difficiles à distinguer. De jour aussi, mieux vaut se rendre le plus visible possible et ce, peu importe le moyen de locomotion.

À pied, faites-vous remarquer !

Au crépuscule, de nuit ou lorsque la visibilité est mauvaise, les personnes vêtues de couleurs sombres passent vite inaperçues. Porter des vêtements clairs réduit ce risque, en multipliant par deux la distance à laquelle on est visible dans l'obscurité.

Nous vous invitons à regarder la vidéo sur Youtube : Comment éviter les accidents.

Les éléments réfléchissants sont encore plus efficaces à cet égard : ils multiplient cette distance par trois, et même par quatre ou cinq lorsqu'ils prennent la forme de bandes réfléchissantes portées au bras ou à la cheville.

Les personnes qui se déplacent à pied se rendent donc le mieux visibles en portant des vêtements clairs et des éléments réfléchissants. De jour également, les couleurs claires et voyantes permettent d'être plus visible.

Sont aussi particulièrement efficaces dans l'obscurité :

- Les parapluies dotés d'éléments réfléchissants ;
- Pour les enfants : les boudiers ou gilets de sécurité, à porter également en dehors du trajet scolaire ;
- Les éléments réfléchissants ou les lumières fixés sur les poussettes ou les déambulateurs.

Être visible à trottinette, en planche à roulettes ou sur tout autre engin assimilé à un véhicule

Lorsque l'on fait de la trottinette, de la planche à roulettes ou du roller sur les pistes cyclables ou la chaussée de nuit ou quand la visibilité est mauvaise, on doit s'équiper ou équiper son véhicule d'une lumière blanche à l'avant et rouge à l'arrière. Et, là encore, les vêtements clairs et le matériel réfléchissant augmentent notre visibilité.

Être visible à vélo (classique ou électrique)

La loi prescrit un éclairage et des réflecteurs à l'avant et sur les pédales, à l'exception des pédales de course, de sécurité et autres pédales de ce type. Pour être encore plus visible, optez pour :

- Des catadioptriques sur les rayons ;
- Des pneus réfléchissants ;
- Des vêtements clairs, des couleurs vives et des éléments réfléchissants, par exemple un gilet de sécurité ou des gants réfléchissants ;
- Des accessoires réfléchissants, par exemple un brassard ou une bande à la cheville.

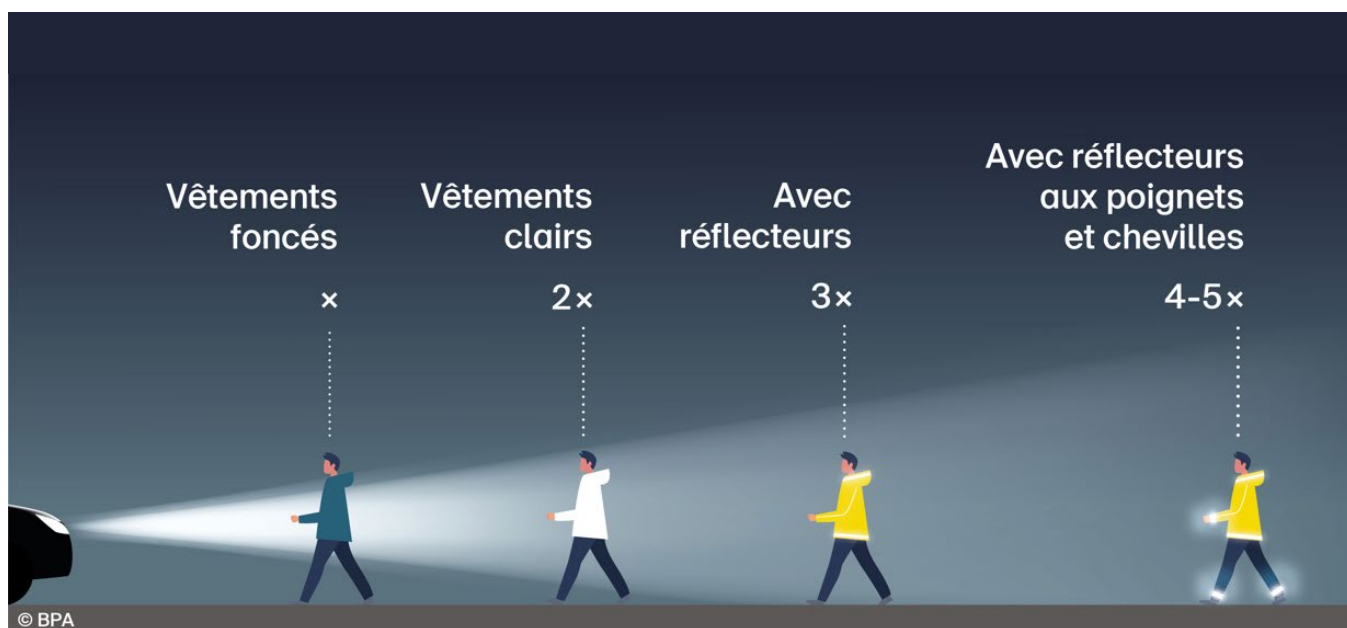
Par ailleurs, depuis le 1er avril 2022, tous les utilisateurs de vélos électriques de Suisse doivent rouler avec les feux allumés, même de jour.

Source Police cantonale fribourgeoise



Être visible en voiture ou à moto

En Suisse, l'obligation de circuler avec les feux allumés de jour n'est pas seulement valable pour les vélos électriques, mais aussi pour toutes les voitures et les motos. Cette mesure permet de voir plus facilement les autres usagers de la route et de mieux évaluer la distance et la vitesse.



Source : <https://www.bfu.ch/fr/conseils/visible-sur-la-route>

CYBERCRIMINALITÉ - LES DANGERS D'INTERNET POUR LES JEUNES

Compétences techniques et psychosociales

De nos jours, les jeunes acquièrent sans difficultés les compétences techniques nécessaires liées au monde en ligne. Ainsi, ils apprendront très rapidement à utiliser smartphones, tablettes ou ordinateurs afin de surfer sur internet et passer du temps sur les réseaux sociaux notamment. Pour les parents, la tâche peut s'avérer un peu plus ardue. En effet, il arrive parfois qu'une fois à l'aise avec un certain réseau social par exemple, les adolescents sont déjà passés à un autre.

L'exemple de Facebook contre l'arrivée plus récemment d'Instagram, Snapchat ou encore Tiktok en est une parfaite illustration. Toutefois, si les jeunes ont une certaine aisance au niveau technique, il leur manque les compétences psychosociales permettant de prendre conscience des potentielles conséquences liées à leurs actes. Cela est tout à fait normal et s'explique notamment en raison de leur jeune âge et du fait que le développement de certaines parties du cerveau n'est pas terminé. C'est pour cette raison qu'il faut les accompagner, discuter et les rendre attentifs aux dangers d'internet.

Cyberharcèlement

Le harcèlement est connu depuis bien longtemps. Il se définit comme étant une forme d'agression qu'elle soit physique, verbale ou psychologique. Si à l'époque, le harcèlement se limitait principalement aux heures d'écoles, aujourd'hui, la victime n'a pas de répit. En effet, dans sa version cyber, le harcèlement se poursuit en ligne. Cela représente le cas classique mais il arrive parfois que seul du cyberharcèlement ait lieu.

La meilleure chose à faire pour un enfant qui se ferait harceler est d'en parler très rapidement à une personne de confiance comme l'un de ses parents par exemple. Ainsi, l'idéal serait d'instaurer un climat serein au sein de la famille. De la sorte, l'enfant peut venir se confier en cas de besoin. Il arrive parfois que les enfants ne trouvent pas le courage nécessaire pour venir

vous en parler. En tant que parents, il est donc important d'être attentifs aux changements de comportements des enfants. Si vous remarquez quelque chose, n'hésitez pas à aborder la thématique du cyberharcèlement. Si après avoir discuté, vous vous rendez compte qu'il s'agit véritablement d'un cas de harcèlement, voici ci-dessous une liste de conseils utiles.

Conseils à donner aux jeunes

- Ne pas réagir aux attaques
- Bloquer les harceleurs
- Conserver les preuves (captures d'écran, journal de bord des attaques)
- En parler au plus vite avec une personne de confiance (parents, enseignants, ...)
- Porter plainte à la police

Le monde en ligne est bien réel

Encore trop souvent le monde en ligne n'est pas considéré comme étant la « vraie vie ». Or, il faut sensibiliser les jeunes (et les moins jeunes) au fait que tout ce qui est fait sur internet peut avoir des conséquences bien réelles. Ainsi, dans le cas du cyberharcèlement, les violences virtuelles vont engendrer chez la victime des blessures bien réelles. Il est important de prendre conscience que les contenus publiés tels que les menaces ou insultes peuvent être poursuivis en justice. Et aujourd'hui, de plus en plus, même le simple fait de liker ou partager peut conduire devant la justice. Il y a donc des conséquences pénales et il s'agit de rappeler que tout n'est pas permis en ligne.

Pornographie et échange de « nudes »

L'accès à la pornographie est devenu très facile pour les nouvelles générations en raison de la démocratisation de l'usage d'internet. Bien qu'en droit suisse la pornographie soit interdite aux moins de 16 ans, il est difficile d'empêcher les enfants d'arriver, en quelques clics seulement, sur de tels contenus. Ces derniers peuvent choquer les enfants ou avoir une mauvaise influence sur la représentation de leur sexualité, qui est alors en pleine construction.



Ainsi, c'est pour protéger le développement sexuel des jeunes que le législateur a décidé d'interdire la pornographie aux jeunes de moins de 16 ans.

Toujours en lien avec la sexualité, il y a un autre phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur chez les jeunes (mais aussi chez les adultes) : l'échange de nudes. Cette pratique, aussi connue sous le nom de sexting, consiste à s'échanger par voies électroniques du matériel personnel à caractère sexuel ou intime.

Une fois de plus, l'omniprésence d'internet dans notre vie quotidienne se trouve à l'origine de l'augmentation de ce phénomène.

La victime peut être confrontée à des situations de (cyber)harcèlement qui peuvent la pousser jusqu'au suicide tellement la situation lui est insupportable. Il est donc utile d'aborder cette thématique en famille et/ou à l'école afin de savoir comment réagir, quels sont les risques liés à cette pratique mais aussi et surtout essayer d'atteindre les véritables potentiels

responsables. En effet, il faut rappeler qu'il ne faut pas partager un nude qui aurait été confié, même s'il s'agit de sa meilleure amie ou de son groupe de copains. De même, pour les personnes recevant ce type de contenu dans un second temps, il est impératif de supprimer le média et de signaler le cas à un adulte de confiance et non pas le repartager à son tour.

Cadre légal

Concernant le cadre légal en Suisse, la loi autorise deux jeunes âgés d'au moins 16 ans de s'échanger des nudes qui les impliquent pour autant que cela reste entre eux et qu'ils soient tous deux consentants (art. 197 ch. 8 CP). En revanche, cela est interdit avant 16 ans puisque l'art. 197 CP interdit de produire, consommer, posséder, diffuser, montrer et rendre accessible des fichiers à caractère sexuel mettant en scène des mineurs. Les nudes en font donc partie. Ainsi, le fait de garder une image à caractère pédopornographique ou de la partager avec d'autres personnes est également punissable.

Conseils

- Sensibiliser les jeunes aux risques liés à la pratique du sexting.
- Il est important que les témoins ou les personnes qui reçoivent ce type de contenu ne les partagent pas à leur tour, les suppriment et signalent le cas à un adulte de confiance.
- Dans le cas où une photo ou une vidéo à caractère sexuel est diffusée, il est important pour la victime d'en parler à un adulte en qui elle a confiance et ne pas rester seule face à cette situation.
- En tant que parent ou autre personne ressource, il est fondamental de ne pas reprocher à la victime qui viendrait chercher de l'aide d'avoir commis une erreur ou une faute. Le jeune doit donc être soutenu sans culpabilité et en insistant sur le fait que les coupables sont ceux qui ont partagé, sans le consentement de la victime, la photo ou la vidéo.
- Il est utile d'aborder, que ce soit à l'école ou en famille, les questions liées aux comportements à adopter si l'on reçoit une photo de ce type.
- Une fois sur internet, une photo ou un autre document peuvent être diffusés à grande vitesse, sans aucun contrôle.



Nous vous invitons à regarder la vidéo sur Youtube : Nude : « Et vous ? Vous auriez dit oui ? »

Grooming en ligne

De nos jours, les jeunes communiquent beaucoup sur internet et notamment via les réseaux sociaux. La plupart du temps, ils discutent avec des amis qu'ils connaissent de l'école, du club de sport ou d'autres loisirs. Néanmoins, il arrive parfois qu'ils parlent avec des inconnus. Dans la majorité des cas, cela ne représente aucun risque pour les jeunes. Malheureusement, il peut arriver que derrière un profil se cache en réalité une tout autre personne.

C'est typiquement la stratégie utilisée par certains pédophiles pour entrer en contact avec des jeunes. Les auteurs derrière cette pratique, que l'on appelle les groomers, vont essayer de créer un lien de confiance pour obtenir des informations personnelles mais surtout des photos intimes ou des vidéos pour leur propre excitation sexuelle. Dans certains cas, ils tenteront de rencontrer physiquement les jeunes pour éventuellement abuser d'eux. En tant que parents il est donc important de demander régulièrement avec qui vos enfants chattent. Généralement, les groomers orientent assez rapidement la conversation sur la sexualité. Dans ce cas, il faut en avertir la police. Voici ci-dessous, une liste de conseils utiles en lien avec cette problématique.

Conseils

- Rappeler à l'enfant qu'il faut être très prudent en cas de prise de contact par des personnes inconnues.
- Conseiller à l'enfant de ne rien partager de sa vie privée en ligne. A cette fin, insister sur l'importance d'utiliser les paramètres de confidentialité les plus restrictifs possible.
- De manière générale, il est déconseillé de rencontrer physiquement des gens connus sur internet. Si cela devait quand même être le cas, la rencontre devrait avoir lieu de jour et dans un lieu public. De plus, il faudrait qu'un adulte de confiance en soit informé. Si l'enfant est âgé de moins de 16 ans, il vaut mieux qu'il y renonce.
- Parler avec l'enfant de ce qu'il vit sur internet ou lui proposer d'en parler avec une autre personne de confiance.
- Si un enfant est victime de grooming, il a besoin de solidarité et de soutien, pas de sanctions morales.



Nous vous invitons à regarder la vidéo sur Youtube : Grooming: «Et vous ? Vous auriez dit oui ?»

Commune de Siviriez
Denis Orange, *Conseiller communal*

Autorisations et permis de construire

PERMIS DE CONSTRUIRE CANTONAUX

Jouanneau Fabrice et Karine, construction d'un immeuble avec 2 corps de bâtiments totalisant 22 appartements et un parking souterrain commun de 26 places de parcs + 10 places extérieures non couvertes, Siviriez

Conus Frédéric, construction d'un hangar agricole, mise en conformité de la démolition partielle du bâtiment 116, réfection façades bâtiment no 116 Siviriez

Clément Pauline, mise en conformité étage habitation, sans travaux, Prez-vers-Siviriez

Immo Dof SA, modifications intérieures de la halle existante (FRIAC 2022-5-00353-0) et construction d'un bâtiment comprenant activités diverses et surfaces administratives à l'étage 2 yc PAC air-eau et panneaux solaires photovoltaïques sur un toit plat, Siviriez

Giroud Marc-Hubert et Chantal, rénovation et transformation du rural/grange existante pour la création de 3 appartements, Siviriez

Desclox Arnaud et Bana Alessandra, construction d'une villa familiale avec garage double, PAC air-eau et cabanon de jardin, Siviriez

Dumas Arnold, construction d'une maison familiale d'habitation, Villaraboud

Bike Trail Association, aménagement d'un pumptrack dans la zone de complexe sportif, Siviriez

Pittet Frédéric, transformations intérieures de la partie rurale pour stabulation libre jeune bétail et modification de toiture sud-est de la ferme, Villaraboud

Commune de Siviriez, mise en place d'un accumulateur CAD sur le site communal, Siviriez

Commune de Siviriez, mise en place d'une paroi de protection au stand de tir, Siviriez

Immo Dof SA, construction d'un immeuble de 6 appartements ave PAC air-eau, parking couvert et panneaux photovoltaïques et démolition d'une villa, Chavannes-les-Forts

Dumas David et Amélia, rénovation et transformation d'une ferme avec création de logements dans le rural. Demande de dérogations à la route communale, Chavannes-les-Forts



PERMIS DE CONSTRUIRE COMMUNAUX

Mendes Moreira Filipe et Mendes Barros Moreira Maria Cidalia, installation d'un cabanon et d'un barbecue avec demande de dérogation aux prescriptions sur les distances aux limites de fonds, Siviriez

Telaku Afrim et Naile, construction d'un couvert à voiture et mise en conformité d'une pergola avec demande de dérogation aux prescriptions sur les distances aux limites de fonds, Chavannes-les-Forts

Menoud Christophe et Jaquet Jessica, transformation d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur (PAC) air-eau, Villaraboud

Cavin Mikaël et Décosterd Céline, remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure, Siviriez

Faessler Marcel, construction d'un couvert à voitures et d'un mur, agrandissement de l'accès, Siviriez

Rouiller Claude et Chantal, construction d'une piscine avec couvert télescopique, pare-vue et démolition d'un cabanon, Siviriez

Commune de Siviriez, création d'une place de lavage et d'un soliveau en bois, Siviriez

Giroud Guy, remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure, Siviriez

Steinhauer Philippe, création de 2 ouvertures en façade dans la halle à bétail et de box intérieurs avec sortie en courette extérieure, Chavannes-les-Forts

Tavares de Olivieira Cristina Sofia, installation d'une clôture et d'un portail pour les voitures avec demande de dérogation aux prescriptions sur les distances aux limites de fonds, Villaraboud

Cuendet Ghislain, aménagement d'une microcidrerie d'une capacité d'environ 1'000 l/an dans box existant, Chavannes-les-Forts

Giroud Guy, modification d'une fenêtre au rez, Siviriez

Nikolov Mihail et Nikolova Andrijana, pose d'une clôture h=1.20 et 2 tronçons de paroi brise-vue h=1.60 avec demande de dérogation aux prescriptions sur les distances aux limites de fonds, Siviriez

Marchon Nadia, demande de changement d'affectation d'un local existant, Siviriez

Chollet Eric, pergola type B-128P avec toile rétractable, Prez-vers-Siviriez

AUTORISATIONS COMMUNALES – POSE DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

Raemy Jacques, Siviriez

Gehin Olivier, Prez-vers-Siviriez

RECHERCHE JEUNES



Recherche de jeunes lors des votations

- Vous êtes étudiant(e)
s ou apprenti(e)s
- Vous êtes majeur(e)s
- Vous êtes habitant(e)s
de la Commune

Venir nous aider lors des votations
vous intéresse alors n'hésitez plus et
manifestez-vous auprès de notre
administration par courriel.

Pour des renseignements supplémentaires,
contactez-nous par téléphone au 026 656 90 90
ou par mail à commune@siviriez.ch

Nous nous réjouissons de vous rencontrer !

L'administration communale



Départ à la retraite de Madame Josiane Balmat

Nous avons rendu hommage à une figure incontournable de notre commune, notre concierge Madame Josiane Balmat. Pendant de très nombreuses années, elle a exercé le métier de concierge, un métier essentiel... mais pas toujours facile, loin de là !

Car être concierge, ce n'est pas seulement passer le balai ou vider les poubelles. C'est aussi courir derrière des clés qui disparaissent comme par magie, rattraper les horaires improbables des sociétés, réparer ce qui ne devait pas casser... et, surtout, garder le sourire malgré tout. Et ça, c'est une vraie performance !

Grâce à Josiane, les écoles ont toujours pu accueillir les élèves dans les meilleures conditions, et les salles communales ont brillé pour nos fêtes, nos réunions et nos événements. Elle faisait partie du décor de notre village... un décor qui aura désormais un vide difficile à combler.

Alors, au nom de toute la Commune, nous lui adressons un immense **merci** : merci pour votre travail, votre patience, votre charisme et votre humour à toute épreuve.

Nous nous souhaitons une retraite bien méritée, avec plein de belles choses au programme, même si paraît-il c'est à ce moment-là qu'on devient le plus débordé. Et surtout, une seule règle désormais : vous n'avez plus jamais à nettoyer, ranger et ramasser derrière les autres... sauf si vous y tenez vraiment !

Belle et heureuse retraite avec nos sincères remerciements pour votre précieux travail.

Commune de Sivrîez
Eliane Clerc, *Vice-syndique*



MERCI

BIENVENUE



Bienvenue à l'administration communale

Le Conseil communal est heureux d'accueillir **Mme Chrystel Eltschinger** et lui souhaite la bienvenue au sein de l'administration. Chrystel a débuté son apprentissage le 18 août 2025 en tant qu'apprentie employée de commerce. Nous lui souhaitons plein succès dans sa formation.



Le Conseil communal se réjouit également d'accueillir **Mme Carin Scheuner**, entrée en fonction le 1er septembre 2025 en tant que collaboratrice à 40% au Service des finances. Nous lui adressons nos vœux de réussite et souhaitons plein succès et épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

90 ANS Madame Régine Wicht

Très chère Madame Wicht,

Aujourd'hui, nous avons la grande joie de célébrer avec vous un anniversaire tout particulier : vos 90 ans. Un âge qui n'est pas seulement un chiffre, mais surtout le reflet d'un long chemin de vie, jalonné de souvenirs, de rencontres et de moments précieux partagés avec vos proches. C'est avec respect et reconnaissance que nous souhaitons, en ce jour, rendre hommage à votre parcours.

Vous êtes née le 6 octobre 1935 à Massonnens, dans une famille profondément enracinée dans la terre et les traditions rurales. Vos parents, agriculteurs, tenaient une ferme où vous grandissez au milieu de vos frères et sœurs. Vous êtes la troisième d'une grande fratrie de neuf enfants – six filles et trois garçons – et c'est dans ce cadre animé et solidaire que se forge votre caractère, entre rires d'enfants, travaux des champs et jeux du quotidien.

Vos premières années se déroulent au village, où vous accomplissez toute votre scolarité à l'école primaire. Ensuite, vous poursuivez à l'école ménagère d'Orsonnens. Pour y aller, vous n'aviez pas d'autre moyen que le vélo ou vos deux jambes, ce qui montre déjà une certaine endurance et une volonté qui ne vous quitteront jamais.

Votre enfance garde une place lumineuse dans vos souvenirs. Vous vous rappelez avec émotion les longues descentes en luge, dévalant les routes du village presque désertes à l'époque, mais aussi les bons moments passés aux champs lors des foins ou de la récolte des pommes de terre, où chaque tâche se faisait encore à la main. Ces instants étaient exigeants, mais ils étaient vécus dans un esprit de communauté et de partage. Et lorsque venait l'heure tant attendue du goûter, rien n'égailait le plaisir du cacao chaud préparé par votre maman, dégusté à l'ombre des arbres dans un moment de repos bien mérité.

Les bénichons faisaient aussi partie de vos plus belles fêtes d'enfance : la grande balançoire



traditionnelle offrait des sensations inoubliables, mais il fallait se méfier de ne pas s'y aventurer trop vite après le dîner ! Ces images d'une enfance simple et joyeuse, empreinte de rires et de traditions, vous accompagnent encore aujourd'hui.

Puis vient le moment de quitter Massonnens pour prendre votre envol. Vous partez travailler dans différents ménages à Écharlens et à Bulle, avant de trouver un emploi comme sommelière. Vous exercez au Café Suisse à Romont, puis à la Fleur de Lys à Porsel, et enfin au Lion d'Or à Siviriez. C'est précisément là que votre vie prend un tournant décisif : vous y faites la connaissance du facteur du village, Pierre Wicht. De cette rencontre naît une belle histoire d'amour qui se scellera en 1959, lorsque vous vous mariez à l'âge de 24 ans. Vous vous établissez alors à Siviriez, où vous fondez une famille.

De votre union naissent cinq enfants : trois garçons et deux filles, qui viennent combler vos journées et remplir votre maison de rires, de mouvements et de vie. Vous consacrez votre temps et votre énergie à ce rôle de maman, entre le ménage, les lessives, la préparation

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

des repas, l'entretien du jardin... Mais heureusement, vous pouviez toujours compter sur l'aide précieuse de votre mari, qui partageait avec vous les responsabilités familiales.

Lorsque vos enfants grandissent, vous retrouvez de temps à autre le chemin des cafés pour donner un coup de main comme « extra » au service, preuve de votre énergie et de votre disponibilité.

Votre vie au village est également marquée par votre engagement. Vous participez à la société de gym, au groupement des dames, et vous auriez volontiers rejoint le chœur-mixte si vos obligations familiales ne vous avaient pas retenue. Vous avez toujours gardé un goût certain pour la vie associative et pour le lien avec votre communauté.

En 1979, une nouvelle étape importante s'ouvre dans votre vie avec la construction d'une villa familiale. Cette maison devient le lieu de tous les rassemblements, de tous les souvenirs heureux, et vous y restez avec bonheur jusqu'à très récemment.

Votre rôle de maman s'élargit ensuite à celui de grand-maman. Et quel rôle ! Vous avez accueilli 13 petits-enfants, puis 4 arrière-petits-enfants, qui vous apportent joie et fierté. Vous leur avez transmis, à votre manière, l'amour de la famille et des traditions. Ils gardent précieusement en mémoire vos bons petits plats, préparés avec cette touche unique que seules les grand-mamans savent donner : le ramequin au fromage, la charlotte aux pommes, les omelettes aux cerises et surtout la fameuse crème au chocolat, véritable délice de l'enfance.

Avec votre mari, vous avez aussi connu la joie de quelques voyages. Vous avez découvert

l'Alsace, la Camargue, le Tyrol autrichien... autant de destinations qui vous ont offert de belles échappées, souvent partagées avec vos frères et sœurs, renforçant encore le lien familial.

Mais la vie vous a aussi apporté des épreuves. Depuis deux ans et demi, vous avez la douleur d'avoir perdu votre mari. Cette séparation fut une étape difficile, mais vous la traversez avec courage et gratitude, reconnaissante du chemin parcouru ensemble, des souvenirs heureux et de l'amour partagé.

Aujourd'hui, vous résidez au home de Billens. Vos journées s'y écoulent paisiblement, bercées par les visites régulières de vos enfants et de vos proches. Vous y trouvez aussi du plaisir dans les activités proposées, et plus particulièrement dans la chorale et les parties de cartes, deux passions simples mais qui nourrissent votre joie de vivre.

Chère Madame Wicht, au nom de la Commune de Siviriez, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux à l'occasion de ce 90ème anniversaire. Vous êtes l'image d'une vie accomplie, riche en travail, en amour et en fidélité aux valeurs essentielles : la famille, le partage et la simplicité.

Que votre fête d'anniversaire soit remplie de tendresse, de joie et de reconnaissance. Vous pouvez être fière du chemin parcouru et de l'héritage d'amour que vous transmettez à votre grande famille.

Recevez notre admiration, notre gratitude et nos félicitations les plus sincères.

Commune de Siviriez
Eliane Clerc, Vice-Syndique

90 ANS Madame Simone Menétrey

Très chère Madame Menétrey,

C'est avec beaucoup d'émotion, de respect et de joie que nous sommes ici aujourd'hui, au nom de la Commune de Sivrîez, pour vous rendre hommage à l'occasion de votre 90^e anniversaire. A la française, c'est encore plus marquant : Quatre-vingt-dix ans... un âge qui force l'admiration, un âge qui témoigne d'une vie riche de souvenirs, de travail, d'amour et de dévouement.

Vous êtes née le 18 octobre 1935, dans la grande ferme des Écasseys, au cœur de notre belle campagne glânoise. Vous étiez la benjamine d'une fratrie de quatre enfants – après vos sœurs Suzanne et Berthe, et votre frère Marcel – tous réunis autour de vos parents, Émile et Flavie Papaux-Menoud.

Votre enfance s'est déroulée dans une atmosphère simple, mais empreinte de chaleur et de solidarité. On imagine aisément la vie à la ferme, les journées rythmées par les saisons, les jeux d'enfants mêlés aux petites tâches que chacun accomplissait pour aider. Déjà à cette époque, vous saviez ce que signifiaient le travail, la responsabilité, et surtout, la joie d'être ensemble.

Vous avez suivi votre scolarité à l'école des Écasseys, où vous avez été une élève appliquée, particulièrement douée en français. C'est sans doute là que se sont éveillés votre curiosité et votre sens de la précision – deux qualités qui vous accompagneront tout au long de votre vie.

À 15 ans, vous quittez votre foyer pour suivre l'école ménagère au Pensionnat Sainte-Marie à Orsonnens. Ce fut une aventure à la fois humaine et formatrice : vous y côtoyez 88 jeunes filles, dont la grande majorité venait de Suisse alémanique. Grâce à elles, vous avez conservé quelques notions d'allemand... mais aussi de précieux souvenirs de partage et d'amitié.

Et quelle époque ! Pas de téléphone portable, pas d'internet, et les retours à la maison seulement aux grandes fêtes : Noël, Carnaval, Pâques. On imagine votre papa, fier et ému, vous amenant en calèche jusqu'à Orsonnens – une image pleine de tendresse et d'un autre



temps. C'est au cours de cette année d'école ménagère que votre vocation s'est affirmée : vous vouliez devenir couturière.

Ce rêve, vous l'avez réalisé avec courage et persévérance. À 16 ans, vous commencez votre apprentissage chez Madame Progens, à Vuadens. Les trajets étaient longs et exigeants : le bus, le train, puis le vélo, par tous les temps... mais rien ne vous arrêta. Votre détermination déjà bien ancrée vous permettait de poursuivre votre chemin, avec ce sens du devoir et du travail bien fait qui vous caractérise. Une fois votre apprentissage achevé, vous exercez votre métier avec passion. De vos mains habiles naissent des vêtements, des robes, et même de magnifiques robes de mariée – œuvres de patience et de goût.

Mais vous saviez aussi profiter de votre jeunesse : les fêtes, les bals, les rencontres, les rires entre amis... Et c'est dans ce tourbillon de la vie que vous avez rencontré celui qui deviendra votre mari, votre cher Taty. Le 21 septembre 1957, vous unissez vos vies à l'église du Crêt. Ensemble, vous emménagez à La Pierraz, sur l'exploitation de vos beaux-parents, Marius et Marie Menétrey.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Ce fut le début d'une nouvelle aventure, parfois exigeante, mais toujours vécue avec courage et amour. La vie à la ferme, à cette époque, n'était pas mécanisée. Il fallait tout faire à la main, du lever au coucher du soleil. Vous participiez à la traite des vaches, aux travaux des champs, à la préparation des repas pour de grandes tablées familiales, sans oublier le potager immense que vous entreteniez avec soin. Vous étiez une femme de cœur, de force et de travail — comme il en existe peu.

Votre vie fut aussi marquée par des joies immenses et des épreuves douloureuses. La perte de votre première fille, Marie-Françoise, au lendemain de sa naissance en 1959, fut une blessure profonde que seule la foi et l'amour ont pu apaiser. Puis sont venus vos enfants : Mary-Lise, Jean-François et Dany, qui ont grandi entourés de votre affection et de votre exemple.

Vous avez su allier vos multiples responsabilités : épouse, mère, belle-fille, paysanne, couturière, femme de maison... et pourtant, vous trouviez encore du temps pour la vie communautaire et associative. Vous avez participé avec enthousiasme au groupe de gym-dames de Siviriez, à l'Union féminine, et même à la société de cavalerie Glâne-Veveyse. Vous aimiez la convivialité, les échanges, les liens humains — et vous saviez les cultiver avec une rare fidélité.

Les années ont passé, ponctuées de bonheurs, de défis et de souvenirs.

Avec votre mari, que vous avez eu la douleur de perdre en 2015, vous avez su traverser les tempêtes avec courage et foi. Ensemble, vous avez connu la dureté du travail, mais aussi la richesse de l'amour, de la famille et des valeurs simples.

Aujourd'hui, chère Madame Menétrey, votre famille est grande et belle. Vos enfants, vos petits-enfants et vos arrière-petits-enfants sont votre plus grande fierté, votre trésor. Vous

aimez dire que grâce à eux, vous restez « branchée » sur le monde d'aujourd'hui — et c'est vrai ! Vous suivez tout, avec curiosité, humour et bienveillance.

Et malgré les années et quelques soucis de santé, vous avez la chance et le bonheur de vivre encore chez vous, entourée de l'attention de Jean-François, d'Alexandre, et du personnel des soins et des repas à domicile de la Glâne, que nous saluons ici pour leur dévouement.

Madame Menétrey, à travers vous, c'est toute une génération que nous honorons aujourd'hui — une génération de femmes fortes, travailleuses, courageuses, fidèles à leurs valeurs et à leur famille.

Vous incarnez cette sagesse tranquille, cette bonté simple et lumineuse qui fait du bien à tous ceux qui vous approchent.

Permettez-moi de conclure cet hommage par une citation d'Antoine de Saint-Exupéry, qui vous correspond à merveille :

« Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction. »

Et vous, chère Madame Menétrey, vous avez passé votre vie à regarder dans la bonne direction : celle du travail, de la famille, de l'amour et de la foi.

Au nom de la Commune de Siviriez, nous vous adressons nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour ce magnifique jubilé.

Puissiez-vous encore longtemps profiter de la tendresse des vôtres, de la douceur des saisons et de la beauté de la vie.

Commune de Siviriez
Eliane Clerc, Vice-Syndique

Anniversaires 2026

103 ANS	Ayer Agnès	18 septembre 1923	Villaraboud
99 ANS	Giroud Maria	20 octobre 1927	Siviriez
96 ANS	Simon Marguerite	5 janvier 1930	Siviriez
95 ANS	Von Gunten Irène	20 octobre 1931	Siviriez
	Menétrey Paul	5 décembre 1931	Chavannes-les-Forts
	Baudois Norbert	8 décembre 1931	Siviriez
94 ANS	Maillard Elisabeth	19 avril 1932	Siviriez
	Savary Marie-Thérèse	29 mai 1932	Siviriez
93 ANS	Conus Denise	7 septembre 1933	Siviriez
	Monnard Francis	23 décembre 1933	Siviriez
92 ANS	Chassot Pascal	16 février 1934	Villaraboud
	Savary Jean-Marie	25 juillet 1934	Siviriez
	Lagger Liselotte	21 août 1934	Chavannes-les-Forts
	Carrard Monique	13 novembre 1934	Siviriez
	Rouiller Adèle	27 novembre 1934	Prez-vers-Siviriez
	Coquoz Francis	8 décembre 1934	Siviriez
91 ANS	Berset Joseph	3 mai 1935	Siviriez
	Menétrey Jéma	7 août 1935	Chavannes-les-Forts
	Wicht Régine	6 octobre 1935	Siviriez
	Menétrey Simone	18 octobre 1935	Chavannes-les-Forts
90 ANS	Rastello Cécile	6 février 1936	Siviriez
	Perritaz Jean-Pierre	14 mai 1936	Siviriez
	Jenny Monique	20 mai 1936	Siviriez
	Chassot Cécile	14 juillet 1936	Villaraboud
	Marilley Jacques	29 juillet 1936	Siviriez
	Terrapon Rosalie	22 décembre 1936	Siviriez
85 ANS	Mauron Edith	23 janvier 1941	Siviriez
	Dumas Arnold	25 janvier 1941	Villaraboud
	Rigolet Monique	2 février 1941	Siviriez
	Deillon Arlette	2 mars 1941	Siviriez
	Conus Yvette	7 avril 1941	Siviriez
	Rigolet Edgar	23 avril 1941	Siviriez
	Crottaz Léonard	2 juillet 1941	Prez-vers-Siviriez
	Surchat Michel	21 septembre 1941	Siviriez
	Guillaume Louisa	11 décembre 1941	Villaraboud

80 ANS	Clément Jean-Michel	23 janvier 1946	Prez-vers-Siviriez
	Jordan Astrid	16 février 1946	Chavannes-les-Forts
	Monney Marie Josée	19 mars 1946	Prez-vers-Siviriez
	Python Geneviève	24 mars 1946	Chavannes-les-Forts
	Mauron Hélène	3 avril 1946	Villaraboud
	Deschenaux Fernand	23 avril 1946	Prez-vers-Siviriez
	Jaquier Jeanine	14 juillet 1946	Siviriez
	Mauron Claudine	19 juillet 1946	Siviriez
	Demierre Joseph	26 juillet 1946	Siviriez
	Douchez Daniel	28 juillet 1946	Prez-vers-Siviriez
	Guillaume Gilberte	29 juillet 1946	Chavannes-les-Forts
	Bosson Gaston	1 août 1946	Chavannes-les-Forts
	Sagnol Marie-Anne	13 septembre 1946	Siviriez
	Pittet Jean-Pierre	30 septembre 1946	Siviriez
	Contat Francis	26 novembre 1946	Villaraboud



18
ANSFélicitations à nos jeunes
citoyennes et citoyens !

Aeby Adrian	<i>Fils de Magali Courtet</i>	<i>Siviriez</i>
Bérard Jules	<i>Fils de Nadine et François</i>	<i>Siviriez</i>
Bérard Etienne	<i>Fils de Vèrene et Louis</i>	<i>Chavannes-les-Forts</i>
Bompito Emyrose	<i>Fille de Cyrille et Pierrot</i>	<i>Siviriez</i>
Bosson Mélissa	<i>Fille de Marlène et Stéphane</i>	<i>Chavannes-les-Forts</i>
Clerc Alain	<i>Fils de Marie-Claude et Georges</i>	<i>Siviriez</i>
De Oliveira Aniceto Mathias	<i>Fils de Murielle</i>	<i>Siviriez</i>
De Oliveira Gadelha	<i>Fille de Kathleen et Carlos</i>	<i>Siviriez</i>
Maria Eduarda		
Deillon Jonas	<i>Fils de Valérie et Thierry</i>	<i>Siviriez</i>
Deschenaux Oscar	<i>Fils de Roxane et François</i>	<i>Prez-vers-Siviriez</i>
Dumas Elisa	<i>Fille de Régine et Alexandre</i>	<i>Villaraboud</i>
Fournier Kayleen	<i>Fille de Tania et Arnaud</i>	<i>Prez-vers-Siviriez</i>
Igic Victoria	<i>Fille de Katia et Sacha</i>	<i>Prez-vers-Siviriez</i>
Jaquet Gaël	<i>Fils de Isabelle et Christophe</i>	<i>Siviriez</i>
Kramer Laurine	<i>Fille de Nadine et Olivier</i>	<i>Siviriez</i>
Lopes Cynthia	<i>Fille de Dina Marques Lopes</i>	<i>Villaraboud</i>
Magnin Keira	<i>Fille de Géraldine et Vincent</i>	<i>Siviriez</i>
Massy Franck	<i>Fils de Noëlle et Jean-François</i>	<i>Prez-vers-Siviriez</i>
Pereira Dias Ingrid Susana	<i>Fille de Maria et José</i>	<i>Chavannes-les-Forts</i>
Pochon Hugo	<i>Fils de Marie-Claude et Antoine</i>	<i>Chavannes-les-Forts</i>
Pochon Thibaut	<i>Fils de Christine et Gabriel</i>	<i>Chavannes-les-Forts</i>
Ricchetti Zélia	<i>Fille de Juliane et Kris</i>	<i>Siviriez</i>
Romano Crettenand Gabriel	<i>Fils de Priscila et Léo</i>	<i>Siviriez</i>
Ruge Rebelo Tomas	<i>Fils de Sônia et Luis</i>	<i>Chavannes-les-Forts</i>
Saad Youmna	<i>Fille de Houda et Houcine</i>	<i>Prez-vers-Siviriez</i>
Schnorf Lucie	<i>Fille de Myriam et Lionel</i>	<i>Chavannes-les-Forts</i>
Silves Tavares Elias	<i>Fils de Arnalda</i>	<i>Siviriez</i>
Spring Ivo	<i>Fils d'Anne et Francisco</i>	<i>Villaraboud</i>
Zogaj Emir	<i>Fils de Ilire et Sami</i>	<i>Siviriez</i>

Formation professionnelle

APPRENTIS/ES EN FORMATION DUALE DE NOTRE COMMUNE 2024/2025

Agriculteur	4
Aide en soins et accompagnement AFP	1
Assistante socio-éducative CFC	1
Assistant en soins et santé communautaire CFC	1
Boucher-charcutier CFC	1
Boulangier-Pâtissier-Confiseur CFC	1
Carrossier-peintre CFC	1
Carrossier-tôlier CFC	1
Charpentier CFC	7
Cuisinier CFC	1
Ebéniste CFC	2
Technologue du lait CFC	2

ENTREPRISES FORMATRICES DE NOTRE COMMUNE 2024/2025

Agriculteur	3
Aide en soins et accompagnement (Foyer Notre-Dame Auxiliatrice)	1
Assistante socio-éducative (Foyer Notre-Dame Auxiliatrice)	1
Assistant en soins et santé communautaire (Foyer Notre-Dame Auxiliatrice)	1
Boucher-Charcutier (Boucherie Jaquier Sàrl)	1
Boulangier-pâtissier-confiseur (Boulangerie Clément)	1
Carrossier-peintre (Carrosserie Mobile Sàrl)	1
Carrossier-tôlier (Carrosserie Mobile Sàrl)	1
Charpentier (Giroud & Terrapon SA)	5
(Dumas Frédéric Sàrl)	2
Cuisinier (Auberge du Lion d'Or)	1
Ebéniste (Steinhauer SA)	2
Technologue du lait (Fromagerie Sallin Sàrl)	2

Fête nationale

Cette année, le Chœur mixte de Siviriez-Villaraboud a organisé la Fête nationale, proposant une formule à la fois originale et conviviale. L'innovation d'un rallye pédestre musical a rencontré un vif succès, attirant de nombreux participants curieux et enthousiastes. À chaque étape, la bonne humeur était au rendez-vous, tout en offrant un avant-goût de leur futur spectacle : Silence, moteur, on chante !

L'apéritif, offert par la Commune, a permis à la population de se retrouver dans une ambiance chaleureuse avant le repas officiel.

Lors de ce repas, nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur André Sugnaux, artiste de notre commune, qui a eu la grande générosité d'offrir l'une de ses toiles. Celle-ci orne désormais les murs de l'administration communale à Siviriez. La Commune tient à le remercier très sincèrement pour ce magnifique geste, symbole d'attachement et de partage.

La partie officielle a été ouverte par Messieurs René Gobet, Syndic, et Blaise Grand, Président du Conseil général, qui ont souhaité la bienvenue à chacune et chacun. Notre oratrice et invitée du jour, Madame Luana Menoud Baldi, Députée, Présidente de l'association Alzheimer Fribourg et Présidente de l'association Suisse des Musiques, nous a gratifié de paroles inspirantes rappelant avec justesse les valeurs de notre fédéralisme et l'importance du vivre-ensemble.

La cérémonie a été agréablement animée par la Fanfare paroissiale, dont les prestations musicales ont donné un ton festif et patriotique à cette belle soirée. Nous les remercions pour leur fidélité en répondant toujours positivement à la participation de notre Fête nationale.

Le feu du 1er Août, sous l'air de notre hymne national, a magnifiquement clôturé cette fête nationale, qui a rencontré un vif succès.

Un grand merci aux membres du Chœur mixte de Siviriez-Villaraboud pour l'organisation de cette soirée festive et pour leur engagement.

Commune de Siviriez
Eliane Clerc, Vice-syndique



ACTIVITÉS 0/6 ANS

FRI TIME PICCOLO / PLAYGROUNDS

2025-2026

SIVIRIEZ



Activités organisées par la
commune de Siviriez

JEUX EN FORÊT

3-6 ANS

20 septembre

9 mai

15h30-17h30

Parking du Parcours Vita

Goûter offert

SALLE OUVERTE/ PLAYGROUNDS

0-6ANS

12 octobre

14 décembre

18 janvier

1er février

1er mars

26 avril

9h30-11h30

Salle de gym

CAFÉ PARENTS-ENFANTS

0-6 ANS

28 octobre

11 novembre

24 mars

28 avril

9h30-11h30

Ecole maternelle

HISTOIRE ANIMÉE

2-6 ANS

23 novembre

11 janvier

10h-11h30

Canapé forestier ou maternelle
selon météo

PIQUE-NIQUE CANADIEN ET JEUX

0-6 ANS

18 octobre

20 juin

11h-14h30

Fourmilière Villaraboud

Sur inscription:

fritime.siviriez@gmail.com

1 semaine avant

MAQUILLAGE CARNAVAL / INITIATION FOOTBALL

3-6 ANS

14 février

10h-11h30

Salle de gym Siviriez

Places limitées (maquillage) inscriptions:
fritime.siviriez@gmail.com



Questions ou infos:
fritime.siviriez@gmail.com

REPAIR CAFÉ

Que peut-on réparer ensemble?



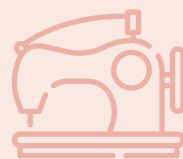
Problèmes
mécaniques



Problèmes
électriques



Objets
en bois



Couture

Appel aux bénévoles

La Commission de l'énergie et du développement durable organise une nouvelle édition du Repair Café à Siviriez, **le samedi 21 mars 2026, entre 13h00 et 17h00 à l'ancien local des pompiers.**

Vous aimez bricoler, réparer, coudre, diagnostiquer ou simplement donner un coup de main dans une ambiance conviviale ?

Vous souhaitez partager vos compétences ou apprendre aux côtés d'autres passionné-e-s ?

Rejoignez-nous comme bénévole pour cette journée placée sous le signe de la solidarité et du développement durable !

Intéressé-e ? Contactez-nous dès maintenant :
stephanie@sc-intics.ch

Un grand merci pour votre engagement et votre énergie !



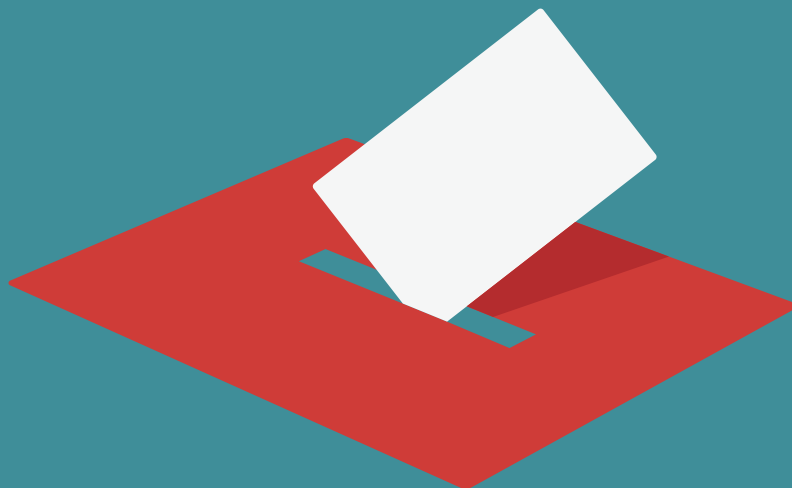
**Ancien local des pompiers
Route de l'Eglise 2
1678 Siviriez**

Commission de l'énergie
et du développement
durable de Siviriez



ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

VOTRE VOIX COMPTE!



- ✓ Vous avez un **permis C**
- ✓ Vous avez **18 ans et +**
- ✓ Vous **habitez le canton de Fribourg** depuis au moins cinq ans

**Vous avez le droit de voter
et d'être élu-e dans votre commune**

**Participez aux élections communales
le 8 mars 2026 !**



Infos
et outils



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM

citoyenneté
migranten mitgliedschaften mitemschaffungen

acf-fgv

association des communes fribourgeoises
freiburger gemeindeverband

PIC
PROGRAMMES
D'INTEGRATION CANTONALES

Echo des villages

ILS TRAVAILLENT DANS NOS VILLAGES...

Peut-être connaissez-vous M. Emmanuel Jaquier comme Conseiller communal en charge du dicastère de l'approvisionnement en eau et de l'épuration et affectueusement surnommé Nunu des eaux ?

Eh bien, Emmanuel est aussi à la tête d'une petite entreprise : Galvano Technic Sàrl qui a son siège et son atelier à Prez-vers-Siviriez.

Mais qu'est-ce que c'est tout ça ?

Rencontre et explications

Chat GPT et Emmanuel nous l'expliquent : La galvanoplastie (ou électroformage) est un procédé électrochimique qui permet de déposer une fine couche de métal sur un objet à l'aide d'un courant électrique.

Principe de base :

On plonge deux électrodes dans une solution contenant des ions métalliques :

- L'anode (positive) est souvent faite du métal à déposer (ex. cuivre, nickel, argent...).
- La cathode (négative) est l'objet à recouvrir.

Quand on fait passer un courant électrique continu, les ions métalliques (chargés positivement) migrent vers la cathode et s'y déposent sous forme de métal solide.

Applications :

- Bijouterie : dorure, argenture, nickelage.
- Décoration : objets métallisés, miroirs, instruments.
- Industrie : protection contre la corrosion, amélioration de la conductivité ou de la résistance à l'usure.
- Électronique : fabrication de circuits imprimés.

L'entreprise fondée à Avenches il y a plus de 40 ans est restée active dans un vaste domaine de fabrication d'installations avec procédés électrolytiques et chimiques pour le traitement de surface de pièces métalliques dédiées aux manufactures de joaillerie (60% de l'activité), de l'horlogerie (30%) ainsi que pour l'industrie spatiale, médicale, de mobilité, etc...

Donc, Emmanuel, avec ton fils Lucas, ton entreprise travaille avec les grands noms de la bijouterie et de de l'horlogerie ?

Oui, en effet, j'ai repris cette société qui était en difficulté à la suite d'un problème de santé de son directeur survenu justement à Paris lors de la mise en service d'une des premières machines de rhodiage. Dès lors, ma première décision a été de réduire la voilure de l'entreprise en la transférant dans mes propres locaux à Prez, aménagés en un atelier d'électromécanique et ainsi pouvoir me concentrer principalement sur des marchés de niches à fortes valeurs ajoutées où la concurrence me semblait moins rude.

Actuellement, une dizaine de machines de préparation Rhodium tournent autour de la place Vendôme au centre de Paris. Machines servant à déposer l'ultime finish de protection (Rhodium) sur les bijoux leur donnant une dureté superficielle et un éclat de brillance avant même de rejoindre les devantures des boutiques alentour telles que Cartier, Louis-Vuitton, Chanel, Chaumet, Coringer, Louis-Laurent et j'en passe.

Quelles sont vos réalisations les plus spectaculaires ?

Avant le Covid 19, nous avons eu plusieurs commandes d'unités d'Electroformage à bains d'Or de différentes couleurs dédiées à une manufacture horlogère située aux Brenets. Puis, plus rien jusqu'à fin 2024, ou une unité de ce même modèle OSE a pris la destination de l'Indonésie et aux dernières nouvelles, le potentiel de 2 machines pour les USA semble avoir migré vers Les Caraïbes et Dubaï.

Suite à la levée des restrictions Covid 19, pour le compte d'une grande société offrant ses services dans l'univers de la haute joaillerie de Paris, en 2023, des discussions pour la construction de deux lignes de production automatisées mesurant plus de 7 mètres de long (rhodiage bouclards), livrées finalement en juillet dernier, seront mises en service tout prochainement et pourraient faire des émules si tout se passe comme prévu.



As-tu des stocks d'or chez toi ?

Non, ça serait déraisonnable notamment pour du rhodium dont la valeur dépasse celle de l'or. Les machines sont testées avec des bains à base d'eau déminéralisée avant d'être transférées chez le client final pour être mises en service par nos soins en collaboration avec nos partenaires qui eux sont équipés de coffres-forts pour ne pas dire de chambre forte. Tout ceci, se fait en étroite collaboration avec les sociétés Vibrograf France, <https://www.vibrograf.com/187/installation-galvanique-semi-industrielle> pour les machines et le laboratoire Pino Aliprandini de Genève pour la chimie.



Et votre entreprise connaît-elle la crise ?

Ça dépend de ce qu'on entend par crise, le Covid 19 est passé par là et maintenant, ce sont des situations géopolitiques instables ainsi que le franc fort qui pèsent sur les exportations. Parfois, certains clients préfèrent reporter leurs investissements et ainsi nous demandent de déplacer, de rénover ou remplacer d'anciens systèmes de production dans l'attente de meilleures perspectives d'avenir.

Quels sont vos concurrents dans ce domaine très spécifique ?

Nous ne nous préoccupons quasiment pas de la concurrence qui est principalement implantée sur l'arc Jurassien et dans la région de Zürich ainsi qu'en Italie. Chaque entreprise de construction d'équipements dans le domaine de la galvanoplastie a sa propre approche pour mettre en avant ses atouts spécifiques. Parfois, pour viser l'excellence, une alliance de savoir-faire entre plusieurs entreprises est nécessaire afin d'innover avec efficacité.

Merci pour ces explications. On ne savait pas que Prez-vers-Siviriez était associé aux plus grands noms de la joaillerie mondiale. Bonne continuation.

Propos récoltés par Claude Conus,
octobre 2025

Echo des villages



SOCIÉTÉ : PASSION VINYL

Il y aura 50 ans en 2026, Claude François était à Siviriez ! Ici, photographié par Claudy Jaquier

Eh oui, le temps passe... A Siviriez, et les anciens s'en souviennent, la venue de Claude François lors de la fête des musiques du Giron de la Glâne en 1976 avait fait grand bruit. Une si grande vedette des années septante chez nous, à la campagne, c'était un événement.

Son fils Claude François junior sera à Romont au Bicubic très prochainement pour évoquer ses souvenirs.



Ce sera lors d'un concert unique de Jonathan Dassin, le fils de Joe qui fera une tournée 2026 dont la première date en Suisse sera à Romont, le 7 mars prochain.

Donc réservez, et si cette date est déjà complète, une supplémentaire sera programmée la veille.

Tout ceci à l'initiative de l'organisateur du Passionvinyl Festival à Mézières, M. Olivier Sudan de Prez-vers-Siviriez.

Autre événement 2026 :

Pour le festival 2026, visitez le site www.passionvinyl.ch.

La venue de nombreuses vedettes comme Ottawan, Zouk Machine, Caroline Loeb, Janiece Jamison ou encore Irina Sanchez (ex Paradisio) à Mézières, tout près de chez nous est une aubaine.

Vernis rouge (The Voice), Sweet Julie (Star'Ac) ou encore Velantane et Buckle up complètent l'imposant programme de la 7ème édition, du 12 au 14 juin prochain.





Echo des villages

SOCIÉTÉ : LA CRAVATE A FAIT « BOUË... ! »

Le journal de carnaval de Siviriez, après 24 éditions n'a pas trouvé de reprenneur. Les temps changent et les réseaux sociaux ont supplanté le petit journal qui racontait les histoires rigolotes des habitants de notre commune. Même la Feuille fribourgeoise a cessé de paraître cet été. Tout fout le camp !

Comme il restait quelques sous dans la caisse, les derniers/ères rédacteurs/trices et tristes se sont résolus à la liquider (la caisse).

Ainsi, nous avons versé dernièrement la somme de CHF 4'250.00 au Cercle scolaire de Siviriez pour les activités culturelles et sportives.

La même somme de CHF 4'250.00 a été versée au Réseau Santé de la Glâne pour l'animation au home de Siviriez.

Ainsi se termine une belle histoire.

Lolotte, Eliane, Gérard et Claude
L'hommage de la Socque 2024

Echo des villages

REMANIEMENT PARCELLAIRE

Voici quelques nouvelles concernant le remaniement parcellaire de Siviriez.

Des chemins se construisent, d'autres sont supprimés, des tas de graviers sont répartis dans toute la commune, que se passe-t-il ?

Pour rappel, les travaux liés au remaniement se déroulent en 4 étapes.

La première avait pour but la construction des routes et des accès liés au remaniement forestier. Elle est terminée depuis 3 ans.

La deuxième concerne les chemins et infrastructures tels que ponts, routes, accès aux fermes, ponceaux, etc. Elle se termine cet automne.

La troisième a débuté en août et est la continuation des infrastructures. Elle durera jusqu'à fin 2026-début 2027.

La quatrième étape concernera la fin des travaux d'infrastructure, les compensations écologiques (plantation de haies, mise à ciel ouvert de ruisseaux, etc.)

Pourquoi ça dure aussi longtemps ?

D'une part, nous sommes tributaires de l'attribution des subventions cantonales et fédérales qui sont échelonnées tout au long du processus. D'autre part, l'entreprise adjudicataire a des ressources limitées pour ce chantier et est également conditionnée par la météo.

Claude Conus, Président



Echo des villages

ILS ONT SERVI NOTRE COMMUNAUTÉ : M. PIERRE-ALAIN COQUOZ

Membre de la Commission financière entre 1993 et 1995, Conseiller communal entre 1996 et 2001, Président de la Commission financière de 2001 à 2020, Conseiller communal entre 2021 et 2025, M. Pierre-Alain Coquoz vient de quitter l'exécutif. Dire qu'il a servi la Commune de Siviriez n'est pas une expression galvaudée.

La parole au jeune retraité.

1996-2001, puis 2001-2026

« Je m'étais présenté la première fois sur « la liste du Conseil » à la demande de Maxi Giroud, Syndic, qui pensait que ma profession d'expert-comptable me destinait à prendre les rênes des finances communales. Résultat des courses : en tant que plus jeune Élu ou presque, seul le Dicastère des affaires sociales restait au moment du choix lors de la composition du Conseil communal ! En charge également de l'école maternelle et du cimetière, je me plaisais à dire que je suivais les habitants du village de leur plus jeune âge à la fin de leur vie. Pour ce premier mandat, je poursuivais deux objectifs : la création d'une salle de gymnastique (inaugurée en 1998) et la fusion avec les communes de Chavannes-les-Forts, Prez-vers-Siviriez et Villaraboud (réalisée avec effet au 1er janvier 2004).

A la demande de plusieurs membres du groupe Unis pour Siviriez, j'ai accepté de me présenter une nouvelle fois au Conseil communal pour la période administrative 2021-2026 de manière à aider à réaliser la conversion des comptes selon le nouveau référentiel comptable MCH2. Pas de souci cette fois-ci au moment de procéder à la composition du Conseil communal : en tant qu'Élu le plus âgé, je pouvais choisir en premier !



Ce qui a changé entre ces deux périodes (pour l'essentiel)

- Plus de 800 habitants supplémentaires entre 2000 et 2024 (à l'échelle de la commune issue de la fusion)
- Un hôpital de la Glâne au début du mandat en 1996, création durant la période 1996-2001 de l'Hôpital Sud Fribourgeois
- Membre du Comité de direction de l'Association FNDA entre 1996 et 2001, association intégrée au Réseau Santé de la Glâne désormais
- 7 Conseillers communaux durant le premier mandat (1 démission en cours de législature), 9 Conseillers communaux en 2021-2026 (6 démissions à ce jour)
- Un nombre considérable de dispositions légales supplémentaires aujourd'hui

Ce qui n'a pas changé

- les sujets abordés autour de la table du Conseil communal le lundi soir
- la situation financière de la Commune

Entre 1996 et 2001, les quatre communes de l'époque figuraient en classe 5 et 6, soit parmi les communes disposant des moyens financiers les plus faibles du canton. Si la commune n'a plus de dette aujourd'hui, hormis sa part des dettes des associations intercommunales du district (tout de même 11 millions au total), elle

peine toujours à équilibrer son compte de fonctionnement (compte de résultats selon la terminologie MCH2). Année après année, les budgets établis montrent des excédents de charges de plus en plus significatifs.

A l'heure du bilan

La satisfaction principale :

La conversion des comptes de la Commune au 1er janvier 2022 selon le référentiel MCH2 a été un exercice ardu mais s'est finalement déroulée sans heurt avec l'aide de Mme Maryline Clerc, nouvelle responsable des finances qui découvrait la comptabilité particulière des communes.

Parmi les déceptions :

Echouer à faire comprendre à l'ensemble des membres du Conseil communal et du Conseil général que la situation financière de la commune est extrêmement délicate quand bien même aucune dette ne figure au bilan. Il est vrai qu'année après année, nos résultats sont bien meilleurs que prévus en comparaison de budgets établis de manière prudente. Certains finissent par penser qu'on peint le diable sur la muraille de manière volontaire.

L'avenir de la Commune de Siviriez

Au 1er janvier 2025, le district de la Glâne compte 14 communes contre 43 (sauf erreur) au 1er janvier 2000. A quand 7, 5, 3 ou même une seule commune ? Les charges liées (charges de transfert) progressent de manière telle qu'elles représentent près de 60 % des dépenses de la commune. Les communes du district de la Glâne disposent du rendement moyen de l'impôt cantonal des personnes physiques le plus faible du canton. Outre des moyens financiers limités pour financer des investissements prioritaires nécessaires, l'autonomie communale est mise à mal sur bien d'autres sujets (aménagement du territoire, protection des eaux, etc.).

Il est indéniable qu'une réflexion approfondie sur la gouvernance de nos communes est nécessaire. Un processus de fusion est à envisager, à moins que l'on trouve un autre système pour régler les difficultés évoquées régulièrement dans les médias. »

Merci à M. Pierre-Alain Coquoz pour son engagement intense au service de la commune de Siviriez. Ses compétences d'expert dans un domaine complexe ont permis à notre collectivité de digérer le fameux MCH2 sans trop de soucis.

Cercle scolaire de Siviriez

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

C'est le jeudi 28 août que les 269 élèves de notre Cercle scolaire ont repris le chemin de l'école.

Afin que la rentrée se fasse en douceur et surtout en terrain connu, les enfants changeant de cycle ont eu l'occasion de découvrir leur nouvelle classe en juin, lors d'une matinée-découverte aux multiples activités.

Les élèves de 1H-2H sont répartis cette année en 4 classes à l'école de Siviriez, qui compte également 3 classes de 3H-4H. Le bâtiment de Villaraboud accueille 4 classes de 5H-6H et l'école de Prez-vers-Siviriez 3 classes de 7H-8H.

En plus des très attendus camps blanc et vert qui permettront à nos élèves d'apprendre à vivre ensemble dans un cadre différent, nous aurons cette année le plaisir de vous présenter un spectacle !

Les élèves auront l'opportunité de progresser dans leurs apprentissages en collaborant entre les différentes classes, en alliant créativité et expérience de la scène.

Nous espérons vous rencontrer nombreux aux représentations qui auront lieu les 27, 28 et 29 mai 2026 au Bicubic.

Ensemble, aller plus haut et voir plus loin !
Course d'école 5H-6H 2025 au Moléson.



RECHERCHE DE MATÉRIEL DE SKI POUR ENFANTS

Des skis, chaussures, casques ou lunettes de ski pour enfants âgés de 7 à 12 ans dorment peut-être chez vous ?

Nous les récupérons avec plaisir pour les élèves qui n'en disposent pas et dont les familles ne peuvent pas en louer.

Les combinaisons de ski sont également les bienvenues !

Merci de vous adresser au secrétariat de l'école :
secretariat.ecole@siviriez.ch
026 656 15 50 (lundi ou mercredi matin)

Merci d'avance pour votre soutien !



ACCOMPAGNEZ-NOUS

Pour les journées à ski des élèves de 3H-4H, nous manquons d'accompagnants.

- Jeudi 5 février 2026
- Vendredi 6 février 2026
- Jeudi 26 février 2026 (date de réserve si report météo)
- Vendredi 27 février 2026 (date de réserve si report météo)

Merci de vous adresser au secrétariat de l'école en cas d'intérêt et de disponibilité(s).

secretariat.ecole@siviriez.ch
026 656 15 50 (lundi ou mercredi matin)

Nos nombreux débutants vous en sont d'ores et déjà reconnaissants !

L'AES C'EST GÉNIAL !!! RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2024-2025

Et oui à l'accueil extrascolaire c'est bien connu : on s'amuse comme des fous ! Parole d'enfants...

Cette année encore, l'AES a été un véritable petit monde à part, où rires, jeux, bricolages et bêtises remplissaient les journées.

Avec pas moins de 112 enfants inscrits, notre structure a battu son plein. Les jours de grande affluence, on comptait en moyenne 20 enfants pour le déjeuner, 50 à midi, et une trentaine le soir.

Depuis cette année, le Repas Quotidien nous concocte les repas. Nous avons découvert une cuisine variée, équilibrée et parfois, nous avons voyagé le temps d'un diner ! Des USA au Portugal en passant par l'Italie ou la France, nos assiettes ont pris des airs d'escapades culinaires pour notre plus grand plaisir.

Tout au long de l'année, au gré des saisons, une multitude d'activités ont été proposées, pour tous les âges et toutes les envies :

Il y a bien sûr les ateliers bricolages, les jeux à la salle de gym, du foot à la balle assise, sans oublier le plaisir de sortir, par tous les temps pour s'aérer, courir ou explorer. Les balades, les moments de lecture ou être le top Chef de la pâtisserie en passant par les jeux libres qui sortent souvent de l'imagination débordante des enfants.

Mais c'est aussi partager les rêves, papoter ou tout simplement savourer le moment présent.

Parmi les temps forts de l'année, impossible de ne pas citer notre après-midi récréatif couronné par l'inoubliable Burger Party, où tout le monde s'est régalé, on remercie Le Repas Quotidien pour ce succulent repas.

Autres moments marquants, la gym avec les résidents du home, les visites de l'école maternelle, la fabrication des décorations de tables pour le repas des aînés de la commune, un vrai travail d'artistes ! S'invieriez bouge ! nous aussi, nous avons accumulé quelques minutes pour soutenir cette compétition.

Alors oui, à l'accueil on rit, on court, on bricole, on dort, on pleure et parfois on perd une chaussette, un bonnet, un pull et même la notion du temps, mais qu'importe, il nous restera des sacs remplis de souvenirs.

Merci aux enfants pour leur énergie débordante, leur curiosité et leurs sourires.

On vous dit toutes à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Les dames de l'AES



Diverses informations



PAROISSE SAINTE-MARGUERITE SIVIRIEZ-VILLARABOUD

Le Conseil de la paroisse Sainte-Marguerite Siviriez-Villaraboud prévoit de réaliser la deuxième et dernière phase de la peinture de l'église de Siviriez.

Durant ces travaux, les voûtes, les plafonds, l'entrée et les portes seront repeints. Les décorations dans les lunettes sous les voûtes seront également restaurées.

La paroisse profitera également de l'occasion pour mettre aux normes les câbles et le tableau électriques. Sous réserve de l'acceptation de l'assemblée de paroisse du 2 décembre prochain, les travaux débiteront le 9 février 2026.

L'église sera fermée pour une durée d'environ trois mois jusqu'à mi-mai environ. Les messes et célébrations paroissiales ainsi que les messes du pèlerinage le dimanche à 17h seront déplacées à l'église de Villaraboud durant cette période. La célébration du 1er vendredi du mois aura lieu à la chapelle Notre-Dame du Bois. Pour les 27 du mois, ils seront célébrés à la collégiale de Romont, dans un horaire allégé : programme de l'après-midi de 13h30 à 17h00, pas de messe à 20h00.

Le Conseil de Paroisse et le Conseil de Fondation

PRO SENECTUTE VOUS AIDE À REMPLIR VOS IMPÔTS !

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu du 2 février 2026 au 30 avril 2026.

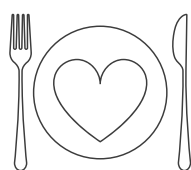
La prise de rendez-vous se fera dès le 19 janvier 2026 uniquement par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer
au 026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi 8h30-11h30 /
13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg
www.fr.prosenectute.ch





TABLES CONVIVIALES

VOUS AVEZ 60 ANS OU PLUS ?

Nous vous proposons de partager un moment de convivialité autour d'un repas à prix spécial !

Menu: CHF 20.-* | Entrée, plat, dessert, eau

Réservation possible jusqu'à 3 jours avant la date directement auprès du restaurant en s'annonçant pour la table conviviale.

LA BELLE-CROIX - ROMONT

LE DEUXIÈME **LUNDI** DU MOIS

DATES: 12.01 | 09.02 | 09.03 | 13.04 | 11.05 | 08.06

RÉSERVATION: **026 565 29 79**

L'ITALIANO - VILLAZ-ST-PIERRE

LE QUATRIÈME **JEUDI** DU MOIS

DATES: 22.01 | 26.02 | 23.04 | 28.05 | 25.06

RÉSERVATION: **026 653 09 00**

LE PASSAGE 66 - VUISTERNENS-DVT-ROMONT

LE PREMIER **MERCREDI** DU MOIS

DATES: 07.01 | 04.02 | 04.03 | 01.04 | 06.05 | 03.06

RÉSERVATION: **026 655 03 90**

*MENU À CHF 16.-

CAFÉ DE L'UNION - LA JOUX

LE DERNIER **LUNDI** DU MOIS

DATES: 26.01 | 23.02 | 30.03 | 27.04 | 25.05 | 29.06

RÉSERVATION: **026 921 16 97**

LE REPOSOIR - URSY

LE DEUXIÈME **SAMEDI** DU MOIS

DATES: 10.01 | 14.02 | 14.03 | 09.05 | 13.06

RÉSERVATION: **021 909 61 21**

AUBERGE DU LION D'OR - SIVIRIEZ

LE DERNIER **MERCREDI** DU MOIS

DATES: 28.01 | 25.02 | 25.03 | 29.04 | 27.05 | 24.06

RÉSERVATION: **026 656 13 31**

LA CROIX-BLANCHE - CHÂTONNAYE

LE TROISIÈME **MARDI** DU MOIS

DATES: 27.01 | 24.02 | 24.03 | 28.04 | 26.05 | 23.06

RÉSERVATION: **026 658 14 94**

LE PHOENIX - ROMONT

NOUVEAU !

LE PREMIER **JEUDI** DU MOIS

DATES: 05.02 | 05.03 | 02.04 | 07.05 | 04.06

RÉSERVATION: **026 652 37 52**

CENTRE PORTUGAIS - ROMONT

NOUVEAU !

LE TROISIÈME **MARDI** DU MOIS

DATES: 20.01 | 17.02 | 17.03 | 21.04 | 19.05 | 16.06

RÉSERVATION: **026 652 38 95**

RÉSEAU SANTÉ DE LA GLÂNE - BILLENS

NOUVEAU !

LE TROISIÈME **VENDREDI** DU MOIS

DATES: 16.01 | 20.02 | 17.04 | 15.05 | 19.06

RÉSERVATION: **026 565 00 50**

Sociétés

LE SKI-CLUB SIVIRIEZ ...

... c'est :

- Un week-end de formation pour les (nouveaux) moniteurs
- Un camp de Noël (du 26 au 30 décembre)
- Un week-end de fin de saison
- Un groupe de compétition au top

... mais aussi des cours pour tous (CPT)

Ce sont 8 samedis (à choix) de cours aux dates suivantes :

- 10, 17 & 31 janvier 2026
- 7, 14 & 28 février 2026
- 7 & 14 mars 2026

Nous apprenons à skier/snowboarder aux débutants. Nous donnons des cours aux enfants/jeunes/adultes pour s'améliorer et se perfectionner et nous formons les jeunes qui souhaitent devenir moniteurs J+S.

...vous invite également à venir découvrir ses sorties du dimanche

Ce sont des sorties en ski libre et en famille à CHF 20.- dans de belles stations, à partir de 16 ans ou accompagné par les parents. Nous vous proposons les dimanches suivants :

- 11 & 25 janvier 2026
- 8 et 22 février 2026
- 15 mars 2026

Plus d'informations :

www.skiclubsiviriez.ch ou

auprès de Lucile : +41 76 680 95 75

UNIHOCKEY CLUB GLÂNE

L'Unihockey Club Glâne a entamé une nouvelle saison en septembre dernier et les premières rencontres ont déjà eu lieu pour nos équipes Juniors et Actifs. Pour cette saison 25/26, nous proposons une équipe dans les catégories Juniors à l'exception des Juniors A ainsi que 3 équipes Actifs dans la catégorie Petit Terrain, une équipe en 2ème ligue et deux équipes en 4ème ligue.

Si vous souhaitez suivre le calendrier et les résultats de nos équipes, vous pouvez nous suivre sur nos réseaux sociaux (Unihockey Glâne sur Facebook et Instagram) ou sur le site de Swiss Unihockey : <https://unihockey.swiss/#/club/590/teams>.

Tournoi populaire 2026 à Siviriez

Nous avons le plaisir de vous informer que le célèbre tournoi populaire d'unihockey anciennement organisé par l'UHC Villaraboud va se dérouler cette saison durant le week-end du 28 et 29 mars 2026 à la salle de gym de Siviriez. Trois catégories sont à disposition et un match aux cartes aura également lieu le dimanche en fin d'après-midi.

- **Samedi 28 mars 2026: catégorie entreprise suivi du fameux bar canadien**

- **Dimanche 29 mars 2026: catégorie famille le matin et catégorie populaire l'après-midi, puis le match aux cartes en fin de journée**

Le bar est évidemment ouvert pendant toute la durée de la manifestation avec une restauration sur place. N'hésitez pas à inscrire une équipe ou passer durant le week-end.

Pour s'inscrire ou avoir plus d'informations, rendez-vous sur notre site https://www.unihockeyclubglane.ch/tournoi_populaire ou scannez le QR code ci-dessous.



SOCIÉTÉ DE GYM DE SIVIRIEZ

À l'occasion de la parution de notre chronique communale, nous souhaitons vous informer des différents groupes de gymnastique proposés cette année. Certains d'entre eux disposent encore de places disponibles : n'hésitez pas à consulter le site de la Gym de Siviriez pour en savoir plus.

Nous avons également le plaisir de relancer le groupe Parents-Enfants, animé par une monitrice dynamique et pleine de belles idées. Une opportunité magique pour partager un moment ludique et sportif avec vos tout-petits !

NOUVEAU GROUPE GYM PARENTS ET ENFANTS

QUAND:

Tous les mardis de 17h à 18h (hors vacances scolaires)

À partir du 9 septembre 2025

OÙ ?

Salle de gymnastique-Siviriez

QUI ?

Un parent ou grand-parent (1 adulte) avec 1 enfant ou 2 enfants entre 2-5 ans

Cotisation annuelle :

CHF 120.- pour 1 enfant

CHF 150.- si 2 enfants

(2 leçons d'essai gratuit)



Société de gymnastique
1678 Siviriez
www.gym-siviriez.ch

Il /elle va apprendre à développer sa coordination, va gagner en autonomie et en confiance en soi, tout en passant un moment agréable et rigolo avec un de ses parents ou membre de sa famille.

Jessica oberson
Jessica.Oberson666@gmail.com



La société de gym de Siviriez

Lieu : salle de gym à Siviriez et salle de la Fourmillière à Villaraboud*

www.gym-siviriez.ch / info@gym-siviriez.ch

Inscription possible toute l'année

COURS ADULTES Cotisation annuelle à Chf 120.- pour 1 cours et à Chf 170.- pour 2 cours

Mardi de 20h00 à 21h15 : Dames-Hommes-Séniors

Gym douce, gym de maintien, stretching

Mercredi à 19h30 : Extérieur

Une marche dans la nature, en forêt, en campagne par tous temps

Mercredi de 20h30 à 21h30 : Yoga Hatha, Vinyasa

Pratique de posture et d'exercices en lien avec la respiration

Jeudi de 18h45 à 19h45 : Gym sur tapis*

Développer les muscles profonds, améliorer la posture et la souplesse

2 cours d'essai gratuits

COURS ENFANTS

Cotisation annuelle à Chf 60.- pour 1 cours
exceptés le Parents-Enfants et Agrès filles à Chf 120.-

Lundi de 17h15 à 18h30 : Infantines (1H-2H) mixte

Bouger, jouer et découvrir le sport

Mardi de 17h00 à 18h00 : Parents-Enfants dès 2 ans

Apprendre les 1^{ères} notions de gymnastique, développer la coordination

Mercredi de 16h00 à 17h30 : Agrès filles (complet)

Apprendre les éléments de base aux agrès, la souplesse et la tenue du corps

Jeudi de 17h00 à 18h15 : Polysport 1 (3H-4H) mixte

Bouger en musique, découvrir les agrès et l'athlétisme

Jeudi de 18h15 à 19h30 : Polysport 2 (5H-8H) mixte

Bouger en musique, découvrir les agrès et l'athlétisme

SOCIÉTÉ DE TIR DE SIVIRIEZ

RÉTROSPECTIVE SAISON 2025

La saison de tir 300m de notre société a commencé en mars par le cours Jeunes tireurs. Pour les tireurs actifs, la saison s'est déroulée de mi-avril à septembre et a été bien chargée. Entraînements, championnat de groupes, tir obligatoire, Tir fédéral en campagne à Rue, Tir cantonal fribourgeois, tir des vétérans, et les tirs comptant pour le classement annuel. Notre société de tir compte 32 membres dont 13 jeunes tireurs.

Championnat de groupes

Les qualifications en stand ont été suivies par 11 tireurs, soit 2 groupes, un en catégorie E et le deuxième en catégorie D. Après le 1er tour en stand, le groupe E termina à la 4ème place du district mais nous n'avons volontairement pas participé à la finale de district. Le groupe D, termina à la 8ème place et ne s'est pas qualifié pour la finale de district.

Tir obligatoire

21 tireurs ont participé à cet exercice, dont 7 jeunes tireurs. Armand Giroud a été le meilleur avec 79 pts suivi d'Emmanuel Jaquier 78 pts et Jean-Bernard Kolly 77 pts. Jonas Deillon est le meilleur jeune tireur avec 75 pts. Deux séances de tir ont également été organisées pour les militaires astreints au tir, 8 participants seulement.

Tir amical

Ce tir est le dernier entraînement pour le tir fédéral en campagne et compte pour le classement de la société. Sur 27 participants, le roi de ce tir est Emmanuel Jaquier avec 69 pts, suivi par Armand Giroud 66 pts et Jonathan Giroud 65 pts. Le meilleur jeune tireur est Rémi Bulliard avec 62 pts.

Tir fédéral en campagne

Ce tir s'est déroulé au stand de tir de Rue, organisé par la Société militaire de Rue et des pistoliers de la Glâne. 27 tireurs y ont participé. Meilleurs résultats : Jean-Bernard Kolly 67 pts, suivi de Jonathan Giroud 65 pts et de Nicolas Cosandey et Armand Giroud, tous deux avec 63 pts. Notre jeune junior Adam Crottaz (U13-U17), avec 60 pts, toucha le prix récompensant le meilleur adolescent de la Glâne. Carrard Seth (U19-U21) est le meilleur jeune de la société avec 61 pts. 10 tireurs hors société participèrent également à ce tir, sous les couleurs de Siviriez.

Tir cantonal fribourgeois

Notre société a contribué à l'organisation de ce tir cantonal par l'ouverture de son stand de tir sur 5 jours. Nous avons reçu plus de 250 tireurs dans notre stand de tir, sur 3 week-end. Des tireurs de toute la Suisse, St-Gall, Zurich, Argovie, Soleure, Neuchâtel, Jura, Genève, Valais, Vaud et bien sûr du canton de Fribourg, sont venus nous rendre visite. Plus de 14'000 coups ont été tirés dans notre stand de tir et nous avons servi 350 menus dans notre cantine. Tous nos membres ont participé à ce tir cantonal, 24 ont obtenu une ou plusieurs récompenses. A la cible section, comptant pour le classement de la société, Amand Giroud réalisa 91 pts, suivi par François Mauron avec 88 pts puis Jonathan Giroud et Emmanuel Jaquier 85 pts chacun.

Merci aux membres de la société pour leur investissement ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui nous ont donné un coup de main fort apprécié. Tous les tireurs sont repartis enchantés de notre place de fête et de tir. Magnifique aventure.

Tir du drapeau

Tir organisé par la Fédération des Stés de Tir de la Glâne, ce tir ne compte pas pour le classement de la société. Ce sont 16 tireurs qui y ont participé. Les meilleurs résultats ont été obtenus par Emmanuel Jaquier 135 pts, suivi de Giroud Jonathan 132 pts et de Nicolas Cosandey 129 pts. Les meilleurs jeunes tireurs sont Timothée Dondt et Jonas Deillon, tous deux avec 121 pts.

Tir de cloture

Ce sont 23 tireurs qui ont pris part à ce dernier tir de la saison. Avec 90 pts, Emmanuel Jaquier est le roi de la journée, suivi d'Armand Giroud 88 pts et de Caroline Giroud et Jonas Deillon, tous deux avec 86 pts. Jonas Deillon est le meilleur jeune tireur de la société. A midi, les tireurs se sont retrouvés à l'Auberge du Lion d'Or pour un succulent repas en commun. Au programme de l'après-midi, tir du challenge « Echo du Vallon ». Vers 16 heures, nous nous sommes réunis à la buvette, pour les résultats et pour partager le verre de l'amitié. Très belle journée.

Challenge écho du vallon

Il s'agit d'un tir sur cible B à 5 points et ce tir compte pour le classement de la société. Les trois meilleurs tireurs sont Jonathan Giroud et Emmanuel Jaquier, tous deux avec 39 pts, et Nicolas Cosandey avec 38 pts. Jonathan Giroud

gagne le premier prix car il a une meilleure vitesse. Rémi Bulliard avec 36 pts est le meilleur jeune tireur. Ce sont 20 tireurs qui ont participé à ce tir. Les trois premiers ont touché des prix offerts par la Fondation Marguerite Bays.

Vétérans

Les vétérans ont suivi la saison de tir avec les autres membres de la société. Leurs résultats sont contenus dans le classement annuel de la société.

En dehors de l'activité annuelle de la société, nos vétérans participent à deux tirs réservés aux vétérans, à savoir le tir annuel et le championnat suisse individuel.

Pour le tir du championnat Suisse qui s'est déroulé dans notre stand, la palme est revenue à Nicolas Cosandey avec un total de 175 pts, suivi d'Armand Giroud 169 pts.

Le tir annuel s'est déroulé au stand de Marly. Armand Giroud, au total des 2 passes, totalise 134 pts, Nicolas Cosandey, 130 pts. Seuls deux vétérans ont participé à ces tirs.

Jeunes tireurs

Ce sont 13 jeunes qui ont suivi le cours JT 2025. Ils ont terminé le cours par le concours JT, organisé cette année par la Sté de tir de Mézières. Elena Bulliard, est la meilleure jeune de Siviriez avec 88 pts et termine à la 2ème place de ce concours. Elle gagna le prix du cours 2. Seth Carrard, avec 85 pts termina à la 4ème place et gagna le prix des cours 3, 4, 5 et 6.

Le championnat de groupes JT s'est déroulé en deux phases sur le plan du district. Après le 1er tour en stand, où nos jeunes étaient représentés par deux groupes, le groupe 1 se qualifia pour la finale de district où il termina à la 3ème place de cette finale et le groupe 2 à la 7ème place. Comme seul les 2 premiers groupes se qualifiaient pour la finale cantonale, leur parcours se termina à ce stade de la compétition.

Tir du Gibloux

Cette année le tir du Gibloux n'a pas été organisé par la Sté de Villarsiviriaux.

Classement annuel

Le titre de roi du tir annuel de la Sté, au total des 6 tirs comptant pour le classement, a été remporté par Armand Giroud avec un total de 423 pts, suivi d'Emmanuel Jaquier 419 pts, et de

Jonathan Giroud 410 pts. Le meilleur jeune tireur, au classement de la Sté, est Rémi Bulliard 384 pts. Nous avons un classement séparé, réservé aux jeunes tireurs. Le meilleur de cette saison est Jonas Deillon avec 355 pts, suivi de Mathieu Richoz 345 pts et de Rémi Bulliard 342 pts. Bravo à tous nos membres pour leurs résultats et leur participation tout au long de la saison. Cette année encore, nos tireurs ont obtenu de bons résultats et ont récolté diverses distinctions. Toutes mes félicitations. Je leur souhaite une excellente saison de tir en 2026.

L'année prochaine

Notre stand de tir sera ouvert pour les tirs de la société et du cours jeunes tireurs dès la mi-mars.

Les 29, 30 et 31 mai 2026, nous accueillerons les tireurs de la Glâne pour le tir fédéral en campagne, dans notre stand de tir, ainsi que les pistoliers dans un stand de tir à 25 mètres que nous devons construire. Toutes les personnes dès l'âge de 10 ans peuvent participer à ce tir qui est gratuit. Les jeunes de 10 à 20 ans doivent être suivi par un moniteur de tir. Les personnes ne faisant pas parti de la société de tir peuvent venir s'entraîner dans notre stand de tir les vendredi soir dès 19h00, dès la mi-avril.

Le comité d'organisation cherche des bénévoles pour le service de la cantine et de la cuisine (halle de gymnastique). Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Armand Giroud au 079 275 12 67.

Nous organiserons également deux séances de tir obligatoire pour les militaires astreints.

Un cours pour jeunes tireurs sera à nouveau organisé, les jeunes (dès l'âge de 15 ans) intéressés à y participer, peuvent prendre contact avec le Directeur du cours, M. David Maillard au 079 586 56 77

Toutes personnes désirant pratiquer du tir à 300m peuvent s'inscrire auprès du Président de la Sté de tir de Siviriez, Armand Giroud (armand.giroud@bluewin.ch) ou par téléphone 079 275 12 67.

Le Comité et les membres de la Sté de Tir de Siviriez souhaitent à toute la population de la commune de passer de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2026.

Armand Giroud
Président Ste Tir Siviriez



FC SIVIRIEZ : UN PETIT VENT DE FÉMINITÉ ET DE JEUNESSE À L'AUBE DE SES 80 ANS !

Au début de cette saison 2025-2026, nous avons accueilli une nouvelle équipe féminine entraînée par Messieurs Daniel Bastos et Benoit Berger ainsi que Dylan Dubey comme entraîneurs des gardiennes. Cette équipe, composée de 29 joueuses très motivées, lutte pour une excellente deuxième place au classement de 4ème ligue féminine.

L'automne a également été marqué par l'arrivée de nombreux enfants au sein de notre mouvement junior. En effet, les juniors G, F et E, âgés de 5 à 10 ans, représentent la moitié de nos effectifs totaux, 52 sur les 102 juniors englobants ceux qui sont intégrés dans les différentes équipes du team Glâne. De nouveaux maillots, une charte basée sur le respect et le savoir-vivre signée par les parents et joueurs, ont été les principaux projets de cet automne. Nous travaillons également à améliorer la qualité de l'apprentissage de nos jeunes en inscrivant nos entraîneurs à des cours d'animateurs et d'entraîneurs reconnus ASF. D'ailleurs, nous recherchons toujours des entraîneurs pour nos juniors ainsi que des arbitres.

Au sein du comité, M. Corentin Ruffieux, jeune capitaine retraité de notre première équipe, renforce notre effectif à l'aube des 80 ans de notre club. Nous vous dévoilons déjà quelques dates à retenir pour cet anniversaire que nous souhaitons célébrer lors de plusieurs manifestations.

- 👉 12 décembre 2025 : Noël du FC Siviriez
- 👉 14-15 mars 2026 : tournoi en salle junior
- 👉 31 mai 2026 : journée des retrouvailles
- 👉 Du 18 au 25 juillet 2026 : tournoi d'été
- 👉 19 août 2026 : 1ère étape du Groupe E tour
- 👉 14 novembre 2026 : repas de soutien sous l'égide des 80 ans
- 👉 11 décembre 2026 : Noël du FC Siviriez

Vous trouverez prochainement plus d'informations sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram ainsi que sur le site internet www.fcsiviriez.ch

Le Comité du FC Siviriez remercie tous ses membres, les généreux sponsors, les bénévoles, les supporters, parents qui soutiennent le club et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Pour le comité du FC Siviriez
Christian Thorimbert, responsable juniors

TROUPE THÉÂTRALE L'AMUSE-GUEULE

Merci Siviriez ! L'Amuse-Gueule fait salle comble... et recrute

Quel bonheur de jouer « à la maison » ! En mars-avril 2025, vous avez été nombreux-ses à remplir la salle de la Fourmilière pour notre comédie *Le Gai Mariage*. Vos rires, vos applaudissements et vos messages après les représentations nous ont porté-e-s du lever de rideau au salut final. Merci aux spectateurs, aux bénévoles (Jeunesse de Siviriez et de Sommentier), à la Commune et aux sponsors qui nous soutiennent : sans vous, le théâtre amateur ne serait pas cette fête collective.

Rejoignez l'aventure, L'Amuse-Gueule recrute !

Envie de monter sur scène (débutant-e-s bienvenu-e-s) ou de donner un coup de main régie son/lumière, décors, costumes, maquillage, communication, billetterie ? Répétitions conviviales, formation maison et bonne humeur garanties.

Adressez-vous à Mélanie Menétrey (coordonnées ci-dessous) pour un premier contact sans engagement.

Prochaines dates – on réalise un rêve...

Notre « *Gai Mariage* » part en balade :

- Romont, Bicubic – le 24 janvier 2026 – on réalise le rêve de Jean-Luc !

On se réjouit de vous retrouver en salle pour partager à nouveau portes qui claquent, quiproquos et fous rires.

À très vite, et encore merci pour votre énergie contagieuse !

La troupe l'Amuse-Gueule
Contact : Mélanie Menétrey
melaniemenetrey84@gmail.com
079 728 19 37

La troupe théâtrale l'Amuse-Gueule présente

Le Gai Mariage

Une comédie de Gérard Bliton et Michel Munz, les auteurs de « La Vérité si je mens ! »

Mise en scène Valérie Ottet

Nominé aux Molières 2011 « meilleure pièce comique »

SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE 2025 | GRANDE SALLE - ROSSINIÈRE

19H00 - SOUPER PAR URS WEIDMANN | 20H30 - SPECTACLE

info@rossiniereanimation.ch

ROSSINIÈRE ANIMATION

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT LES PICS-BOIS DE VILLARABOUD

Concert du 13 décembre 2025

La Société de Développement Les Pics-Bois de Villaraboud organise le 13 décembre 2025 une soirée-concert à l'église de Villaraboud, suivie d'une verrée à la Fourmilière.

Faites de la publicité autour de vous et rejoignez-nous nombreux.

Marche des Rois du 10 janvier 2026

Les Pics-Bois vous invitent à les rejoindre pour La Marche des Rois à Villaraboud. Les cadets de la fanfare de Siviriez animeront cette soirée.

Munissez-vous de vos lampes ou lanternes et venez faire un bout de chemin avec nous. Une verrée vous sera offerte à la fin de parcours.



Merci !

La Jeunesse de Siviriez tient à remercier
chaleureusement toutes les personnes
présentes au recrotzon !
Votre bonne humeur et votre soutien
font vivre nos traditions.



2026

*Le Conseil communal et son personnel
souhaitent à toute la population un Joyeux
Noël et adressent à chacune et chacun ses
meilleurs vœux pour l'année 2026 !*



LA CHRONIQUE
Commune de Siviriez



Administration communale

NOUS RÉPONDONS AU 026 656 90 90

Lundi-mardi-jeudi	08h00 - 11h30 / 13h30 - 16h30
mercredi	08h00 - 11h30 / 13h30 - 19h00
vendredi	08h00 - 11h30

OUVERTURE DU GUICHET

Mercredi	08h30 - 11h30 / 16h00 - 19h00
jeudi	08h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30
vendredi	08h30 - 11h30

ADRESSES COURRIEL

Secrétariat communal	commune@siviriez.ch
finances	finances@siviriez.ch
contrôle des habitants	controle.habitant@siviriez.ch
secrétariat des écoles	secretariat.ecole@siviriez.ch
constructions	constructions@siviriez.ch
service technique	technique@siviriez.ch

ADRESSE POSTALE

Administration communale de Siviriez
Route de l'Eglise 10
Case postale 6
1678 Siviriez

www.siviriez.ch



OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Mardi	13h30 - 19h00	
Jeudi	16h00 - 19h00	du 1 ^{er} avril au 31 octobre
Jeudi	16h00 - 18h00	du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Samedi	08h00 - 11h30	

Heures d'ouverture de la compacteuse pour ordures ménagères (sacs poubelle): Tous les jours de l'année, y compris les jours fériés, 24h sur 24h.

